

**La
campagne
d'Arlette
Laguiller**
p. 2

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

LUTTE
OUVRIÈRE
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2007 - 19 janvier 2007 - prix : 1 €

**La France
qu'aime
Sarkozy,
c'est
celle des
possédants**
p. 3 et 5

Retraites

Aux patrons
de payer
leur part
p. 16

Enseignement

Halte aux
suppressions
de postes !
p. 7

Accidents, maladies professionnelles...

Le capitalisme
tue !
p. 6

Irak

**Bush veut intensifier
la guerre**
p. 8



Sommaire

Leur société

- p 4
 - Les SDF du canal Saint-Martin à Paris
 - Les impôts dont ne veut pas S. Royal
- Le débat sur la richesse
- p 5
 - L'intronisation de Sarkozy
 - Clichy-sous-Bois : les mensonges du ministre
 - Le programme de Le Pen
 - Immigrés et droit au logement
- p 6
 - Plus de morts au travail que sur la route
- p 10
 - Il y a 50 ans : la naissance de la 4e République
 - L'ouverture du marché de l'électricité
 - Saint-Brieuc : menaces d'expulsions
- p 11
 - Il faut augmenter les salaires
 - Le nouvel indice pour le calcul des loyers
 - Viande avariée
- p 16
 - Le « problème » des retraites
 - Le travail des « seniors »

Tribune

- p 6
 - Travailleur façon Sarkozy, et travailleur selon Arlette...

Enseignement

- p 7
 - Non aux suppressions de postes !
 - Drancy et Le Bourget (93) : la gratuité des cantines scolaires
 - Paris Nord-Est : contre des menaces d'expulsions

Dans le monde

- p 8/9
 - Irak : intensification de la guerre
 - Argentine : Isabel Peron jugée ?
 - Allemagne : reculs sur les retraites
 - Autriche : le gouvernement de coalition

Dans les entreprises

- p 12
 - General Motors - Strasbourg
 - Renault-Sovab - Batilly (Meurthe-et-Moselle)
 - Peugeot - Sochaux
- p 13
 - La Poste Paris 20'
 - La Poste
 - Chèques Postaux - Orléans La Source
- p 14
 - Sublatic - Hénin-Beaumont (Pas-de-Calais)
 - Polyclinique du Lac d'Enghien (Val-d'Oise)
 - Hôpital de Clamecy (Nièvre)
 - Ex-dockers de Dunkerque
- p 15
 - Airbus - Toulouse
 - Brandt Industries - Saint-Jean-de-la-Ruelle (Loiret)

• La campagne d'Arlette Laguiller

C'est le système économique qui fabrique des chômeurs d'abord, des SDF ensuite

Ce sont des publics très populaires qui accueillent Arlette Laguiller au cours de ses meetings, notamment samedi 13 janvier à Annecy et mardi 16 janvier à Aix-en-Provence.

À Annecy, prenant la parole avant Arlette, Jean-Paul Macé, ouvrier métallurgiste à la SNR, la plus grosse entreprise industrielle du département, qui fabrique des roulements, prenait l'exemple de cette usine, connue autrefois pour ses salaires relativement élevés : « Aujourd'hui les quatre premiers coefficients ouvriers sont en dessous du smic ! Et cela le plus légalement du monde ! Le résultat

pour beaucoup ce sont des "net à payer" de 1 000 ou 1 100 euros pour bosser à 4 h 15 du matin en équipes 2x8 ! Quand vous en avez mis la moitié pour vous loger, débrouillez-vous avec le reste pour vous payer la voiture (indispensable avec nos horaires) et survivre ! »

Dans son intervention, Arlette Laguiller constata : « Il est injuste et révoltant qu'un riche privilégié possède de multiples résidences qu'il n'habite pas, alors qu'il y a des gens qui meurent de froid parce qu'ils sont contraints de dormir dans la rue ». Et elle ajouta : « Mais le pire n'est même pas là. Le pire,

c'est la guerre entre les grandes entreprises pour assurer le maximum de profits à leurs actionnaires, qui se traduit par un immense gâchis des ressources et du travail humain. Les conseils d'administration ont les mains libres de mener ce que par euphémisme on appelle la concurrence, mais qui est en réalité une guerre économique. Et peu importe à ceux qui dirigent la société que cette guerre économique soit menée, comme toutes les guerres, avec la peau de la population ! Peu leur importe que le duel entre deux grandes entreprises pour gagner l'une sur l'autre des parts de marché ou, comme c'est à la

mode depuis plusieurs années, pour se racheter l'une l'autre, se traduise par des milliers de victimes : d'abord des chômeurs, puis des SDF !

« Si on veut véritablement changer le sort de la majorité de la population, c'est à ce système qu'il faut s'en prendre vraiment », a conclu Arlette.

Correspondant LO



Lors du meeting d'Aix-en-Provence le 16 janvier.

Pour soutenir la candidature d'Arlette Laguiller à l'élection présidentielle de 2007

Toutes celles et ceux qui souhaitent soutenir financièrement la candidature de notre camarade Arlette LAGUILLER à l'élection présidentielle du 22 avril 2007 peuvent le faire dès maintenant en envoyant leurs dons par chèque libellé à l'ordre de **Monsieur Dominique PETITJEAN, mandataire financier d'Arlette Laguiller**. Les chèques doivent être envoyés à LUTTE OUVRIÈRE, à l'attention de Dominique Petitjean, BP 233, 75865 PARIS Cedex 18.

Conformément à l'article L52-9 du code électoral, ce mandataire financier, désigné le 10 mai 2006, pour l'élection présidentielle du 22 avril 2007, est seul habilité à recueillir des dons en faveur d'Arlette Laguiller, dans les limites précisées à l'article L52-8 du code électoral reproduit ci-dessous.

Article L52-8 : Les dons consentis par une personne physique dûment identifiée pour le financement de la campagne électorale d'un ou plusieurs candidats lors des mêmes élections ne peuvent excéder 4 600 euros. Les personnes morales, à l'exception des partis ou groupements politiques, ne peuvent participer au financement de la campagne électorale d'un candidat, ni en lui consentant des dons sous quelque forme que ce soit, ni en lui fournissant des biens, services ou autres avantages

directs ou indirects à des prix inférieurs à ceux qui sont habituellement pratiqués. Tout don de plus de 150 euros consenti à un candidat en vue de sa campagne doit être versé par chèque. Le montant total des dons en espèces faits au candidat ne peut excéder 20 % du montant des dépenses autorisées lorsque ce montant est égal ou supérieur à 15 000 euros en application de l'article 52-11. Aucun candidat ne peut recevoir, directement ou indirectement, pour quelque dépense que ce soit, des contributions ou aides matérielles d'un État étranger ou d'une personne morale de droit étranger. Par dérogation au premier alinéa de l'article L52-1, les candidats ou les listes de candidats peuvent recourir à la publicité par voie de presse pour solliciter les dons autorisés par le présent article. La publicité ne peut contenir d'autres mentions que celles propres à permettre le versement du don.

Arlette Laguiller à la radio et à la télévision

- Dimanche 28 janvier**
sur Canal Plus à 12 h 40
Émission « Dimanche Plus », invitée de Laurence Ferrari
- Mardi 30 janvier**
sur France 5 à 20 h 50
Invitée d'un débat animé par Paul Amar
- Jeudi 8 février**
sur LCI de 18 h 30 à 20 heures
invitée de « Élysée 2007 », nouvelle émission de LCI-Figaro-Express
- Samedi 10 février**
sur France 3 - Ile de France à 11 h 30
invitée de « La Voix est libre »
- Lundi 12 février**
sur France inter de 8 h 15 à 9 heures
invitée de l'émission « Spéciale Présidentielle »

Le site de campagne

www.arlette-laguiller.org

Les communiqués, le texte de ses interventions, les prochaines émissions, les dates des meetings...

LUTTE OUVRIÈRE

(Union Communiste (Trotskyte)
membre de l'Union Communiste Internationaliste)

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 - 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 1009 I 85576.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin.

Lutte Ouvrière sur Internet :

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
e-mail : journal@lutte-ouvriere.org

Téléphone : 01 48 10 86 20
Télécopie : 01 48 10 86 26

Soutenez-nous financièrement

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : « Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière » et sont à envoyer à LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 Paris Cedex 18.

Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti Lutte Ouvrière conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Ci-joint la somme de :
par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière
ou virement postal : ccp 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an	10 numéros
France, DOM-TOM	18 €	35 €	15 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €	21 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €	21 €
USA, Canada	35 €	70 €	25 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €	32 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

La France qu'aime Sarkozy, c'est celle des possédants

Lors de son intronisation à grand spectacle comme candidat de l'UMP à la présidence de la République, Sarkozy, se voulant rassembleur, s'est écrié que sa France, « *c'est celle de tous les Français qui ne savent pas très bien au fond s'ils sont de droite, de gauche ou du centre* ». Mais en ce qui le concerne lui, les choses sont claires, il suffit de voir les mesures qu'il propose (et pour lesquelles il s'était pour l'essentiel déjà prononcé avant le congrès de l'UMP) pour savoir qu'il est du côté des possédants et contre les travailleurs.

Pour ces derniers, il a repris l'idée du « contrat unique », qui n'est que la généralisation du « contrat nouvelles embauches », avec sa période d'essai de deux ans, que le Medef réclame à cor et à cri, et qui ne peut qu'aggraver la précarité. Pour bénéficier d'indemnités de chômage, les travailleurs licenciés ne pourront pas « *refuser plus de deux offres d'emploi successives* », sans autre précision sur le type d'emploi, le salaire ou le lieu. Et pour améliorer le pouvoir d'achat des salariés, la recette de Sarkozy est simple : les heures supplémentaires... qui seront en outre exonérées de cotisations sociales pour les employeurs.

Le droit de grève donne aussi des boutons à Sarkozy. Il s'est engagé, s'il est élu, à créer dès juillet 2007 un service minimum dans les services publics et à faire voter une loi prévoyant, au bout de huit jours de conflit, « *l'obligation d'organiser un vote à bulletin secret* » dans l'entreprise, pour que « *la dictature des minorités violentes ne puisse plus imposer sa loi sur la majorité qui veut travailler* ». Vote auquel évidemment tous les non-grévistes, toute la maîtrise, l'encadrement – pourquoi pas le PDG – seront invités à participer.

Pour Sarkozy, quand des travailleurs, en arrêtant le travail, démontrent qu'ils sont indispensables à la marche de l'entreprise, c'est la « dictature » d'une « minorité violente ». Mais quand un conseil d'administration décide de jeter à la rue des milliers de travailleurs qui ne demandent qu'à travailler, c'est le jeu normal de l'économie.

À l'intention de l'électorat fortuné, Sarkozy a déclaré

qu'on « *n'a pas à s'excuser d'avoir un patrimoine en contrepartie de son travail* ». Mais à l'issue de toute une vie de travail, des millions de salariés n'ont pratiquement aucun « patrimoine ». Et c'est de l'exploitation de tous ces salariés que sont nés les gros patrimoines, ceux des Dassault, des Bouygues et autres Lagardère, et ceux peut-être plus modestes, mais tout de même substantiels, de toute la classe bourgeoise. C'est à l'intention de ces gens-là que Sarkozy promet que, s'il est élu, ils pourront « *transmettre en franchise d'impôt* » leur héritage. Comme c'est à leur intention qu'il entend ramener à 50 % de leurs revenus le montant maximum de ce qu'ils peuvent avoir à payer au fisc (CSG et CRDS comprises), montant qui avait déjà été plafonné à 60 % à partir du premier janvier.

Tous les discours de Sarkozy pour se poser en « *rassembleur de tous les Français* » (campagne électorale oblige, puisque les pauvres votent aussi) ne peuvent pas masquer qu'il est au service exclusif des possédants.

Evidemment, ce n'est pas parce que Sarkozy serait élu président en avril-mai prochain que les travailleurs, restrictions du droit de grève ou pas, n'auraient plus le moyen de se défendre. Bien d'autres gouvernements de droite ont dû, dans le passé, remballer les mesures qu'ils avaient prises contre la classe ouvrière, devant la réaction de celle-ci.

Mais on ne peut malgré tout que souhaiter la défaite de Sarkozy lors des prochaines élections présidentielles et, par la même occasion, celle de tous ces hommes de droite qui en ont fait leur champion. Mais la candidate désignée par le Parti Socialiste est loin de se prononcer clairement pour l'abrogation de toutes les mesures prises par cette droite, qui ont mis à mal le système des retraites, la Sécurité sociale, et multiplié les cadeaux fiscaux aux plus riches.

Raison de plus pour voter, le 22 avril, pour Arlette Laguiller, la seule candidate qui s'est toujours située sans compromis dans le camp des travailleurs.

Meetings avec Arlette Laguiller

CHARTRES

Vendredi 19 janvier
à 20 h 30

Mairie,
salle Jehan-de-Beauce

AGEN

Mercredi 31 janvier
à 20 heures

Rotonde du Stadium
Cours Washington

ANGOULÊME

Vendredi 2 février
à 20 heures

Espace Matisse
196, avenue Général-de-
Gaulle
à SOYAUX

TROYES

Lundi 5 février
à 18 heures

Parc des Expositions
Boulevard
Charles-Delestraint

CALAIS

Vendredi 9 février
à 19 heures

Salle « Chez Tino »
105, quai Lucien-Lheu-
reux

CASTRES

Mercredi 14 février
à 20 h 30

Salle Gérard-Philipe

LIMOGES

Vendredi 16 février
à 20 heures

Salle Blanqui
(derrière la Mairie)

NICE

Dimanche 18
février
à 15 heures

Palais des Expositions
Acropolis
Esplanade de Lattre-de-
Tassigny,
Parvis de l'Europe

SAINT-ÉTIENNE

Mardi 20 février
à 18 h 30

Centre de Congrès
Espace Fauriel
(ex-Manufrance)
Bus n° 6

LE MANS

Vendredi 23 février
à 20 h 30

Palais des congrès
et de la culture
2, rue d'Arcole

NANCY

Mercredi 28 février
à 18 h 30

Palais des Congrès
Rue du Grand-Rabbin-
Haguenauer

**Tous meetings
entrée libre**

• Canal Saint-Martin à Paris

Encore loin des paroles aux actes

Depuis le 12 janvier, sur les 280 sans-abri du campement installé depuis le 16 décembre le long du canal Saint-Martin à Paris, près de 160 ont été reçus par des travailleurs sociaux – environ 70 – de la Fédération nationale des associations d'accueil et de réinsertion sociale (FNARS) qui gère 90 % des centres d'hébergement du pays et de la DDASS (direction départementale à l'action sanitaire et sociale) de Paris. Des propositions d'hébergement ont été faites à la moitié d'entre eux. Neuf SDF auraient accepté le relogement en centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS), en HLM ou encore dans des appartements thérapeutiques pour ceux qui ont besoin de soins.

Mais comme l'explique la présidente de la FNARS, le relogement définitif va prendre du

temps, « plusieurs semaines » en raison de situations « lourdes, très lourdes, anciennement lourdes, qui ne peuvent se régler du jour au lendemain ». D'autant que, malgré les promesses du ministre, les moyens manquent. Ainsi la préfecture de Paris dit ne disposer que d'une quinzaine de logements sociaux dont elle a « gelé l'attribution », et le directeur de la DASS de Paris de 187 places sur Paris et l'Ile-de-France, dans des foyers de travailleurs migrants ou des résidences sociales. Quant aux places dans les CHRS, pour pouvoir en proposer aux SDF du canal Saint-Martin, il faut en libérer, c'est-à-dire faire partir d'autres SDF... Déshabiller Pierre pour habiller Paul, une vieille technique qui fait dire au directeur de la DASS que « des gens qui étaient déjà dans les tuyaux vont devoir attendre un



petit peu » et que « ça ne fait pas pousser des logements instantanément ».

On veut bien le croire et ce n'est pas la mise en place le 17 janvier d'un comité de suivi du « plan d'action renforcé » qui

en fera pousser d'autres instantanément. Alors les SDF du canal Saint-Martin qui ont annoncé qu'ils ne se contenteront pas des promesses de Borloo, car on leur en a déjà trop fait, ont bien raison. Depuis

cinq ans qu'il est au gouvernement, le nombre de sans-abri n'a cessé d'augmenter sans que cela ait troublé son... sommeil de ministre.

Cédric DUVAL

• Impôts

On sait au moins ce dont Ségolène Royal ne veut pas

Côté Parti Socialiste, la semaine écoulée a été animée par un cafouillage concernant les impôts. Mercredi 10 janvier, François Hollande s'indignait du « bouclier fiscal » récemment instauré par la droite et proposait de revenir sur les baisses d'impôts sur le revenu et sur la fortune accordées « aux plus privilégiés », disait-il. Cela concernerait selon lui « à peu près deux cent mille personnes » ayant un revenu de plus de 4 000 euros net par mois, les contribuables des deux plus hautes tranches

d'impôt sur le revenu.

La riposte est venue aussi bien de la gauche que de la droite.

À droite, le ministre du Budget Jean-François Copé a aussitôt précisé que ce n'est pas 200 000 mais 1 200 000 personnes que cette mesure concernerait. À l'entendre, les cadres, professeurs, techniciens qualifiés seraient une nouvelle fois tondu par les niveleurs socialistes. C'était pour le ministre l'occasion de courtiser ces couches moyennes qui, en France, décident de

la victoire tantôt de la droite, tantôt de la gauche. Mais dans sa précipitation il a prétendu qu'un professeur certifié ou un conducteur de TGV en fin de carrière gagnaient ces 4 000 euros net par mois, ce qui est faux, et qui a déclenché une avalanche de démentis.

À gauche, c'est la candidate socialiste elle-même qui est montée au créneau. Dès le jeudi 13 janvier, Ségolène Royal a affirmé qu'elle n'envisageait absolument aucune augmentation d'impôts. « La priorité qui est la mienne, a-t-

elle dit, c'est la lutte contre les gaspillages. Il n'y aura pas de fiscalité nouvelle, qui serait interprétée comme un élément qui décourage le travail et l'effort. » Et pour bien montrer qu'elle ne voulait pas s'en prendre aux contribuables les plus riches, elle a confié une mission sur la fiscalité à Dominique Strauss-Kahn, son ex-rival dans la course à la présidence au sein du PS, dont toute la carrière, en particulier au ministère de l'Économie et des Finances, prouve son respect pour les patrons et les riches.

Alors, s'agit-il là d'une divergence entre le secrétaire général du PS et la candidate ? D'un partage des tâches entre eux, pour tenter de plaire en même temps au petit peuple et aux bourgeois ? Une chose est sûre : la candidate socialiste n'entend pas revenir sur les cadeaux faits par la droite aux contribuables aisés, et surtout aux plus riches, aux gros actionnaires qui parasitent toute l'économie. Et elle tient à ce que cela se sache !

Vincent GELAS

• Richesse

La différence est facile à faire

Cette polémique sur les impôts a ramené l'éternelle question sur : « Qui est vraiment riche en France ? », comme titrait en Une Le Parisien-Aujourd'hui en France du 13 janvier.

On peut discuter longtemps sur la « limite » à partir de laquelle on devient riche. Mais, on sait ce que sont les vrais riches : ceux qui figurent au palmarès des revues économiques, les Bettencourt, Pinault, Lagardère, etc., et les quelques dizaines de milliers d'actionnaires qui, avec eux,

tiennent en main l'économie de ce pays. À leur sujet, le doute n'est pas permis, et ce sont eux qui bénéficient des attentions de tous les gouvernements.

Et puis, à l'autre extrémité, il y a les pauvres, ceux qui gagnent le smic ou un peu plus, ceux qui doivent vivre avec seulement une fraction de ce smic ou une allocation de chômage, avec les minima sociaux, ou avec encore moins, ceux qu'on appelle les travailleurs pauvres, et que l'on retrouve parfois parmi les

SDF. Sur eux non plus, le doute n'est pas permis.

Quant à ceux des salariés ou des travailleurs indépendants qui tirent de leur travail deux, trois ou quatre fois le smic, les qualifier de riches ne sert qu'à dissimuler derrière eux les seuls véritables riches : ceux qui gagnent cent ou mille fois plus... sur le travail des autres. Ce sont ceux-là dont la droite allège les impôts, et que Ségolène Royal ne veut pas effaroucher.

V. G.

La prochaine réunion du Cercle Léon Trotsky sera consacrée à

L'écologie :

nature ravagée,
planète menacée
par le capitalisme

**vendredi 26 janvier
à 20 h 30**

Théâtre de la Mutualité 24, rue Saint-Victor à Paris 5^e

Métro : Maubert-Mutualité

Participation aux frais : 3 euros

• L'intronisation de Sarkozy

Toujours le même dada Tout pour les patrons !

Il y en avait pour tous les goûts et pour tout le monde dans le discours d'intronisation que Sarkozy a prononcé devant les militants de l'UMP au Parc des expositions de la Porte de Versailles à Paris, le 14 janvier.

Abandonnant cette fois sa défroque de père fouettard de droite, qui fréquente les terres du FN, il a endossé ce jour-là celui d'homme de conciliation. Finie la « rupture tranquille », il proclame que désormais, « Ensemble, tout est possible ». Tel est son nouveau slogan de campagne. Et se lançant dans une longue litanie, il s'est référé à des hommes et des femmes de la droite et de la gauche. « Ma France » a-t-il déclamé, « c'est celle de De Gaulle, de Jeanne d'Arc, de Chaban-Delmas, c'est celle aussi de Jaurès, de Guy Môquet, jeune militant du PC fusillé par les troupes nazies à Châteaubriant, en 1941 ». Il eût pu ajouter que sa France, c'était aussi celle de Bouygues, de

Lagardère, de Dassault et de quelques autres dont il aspire à représenter les intérêts.

Tout le monde a eu sa part, personne n'a été oublié dans cette homélie, aussi bien « l'ouvrier qui a peur que son usine ferme », que « les femmes qui doivent avoir les mêmes droits et les mêmes salaires que les hommes » et la jeunesse qui a droit à des diplômes non déva-

lorisés. Mais les mieux lotis dans cette distribution de promesses et d'encouragements sont quand même les patrons. Car Sarkozy ne les a pas oubliés. On le retrouve alors tel qu'en lui-même. Il faut, dit-il, « qu'en France on travaille plus. » Mais les deux millions et plus de chômeurs officiels, qui sont dans la réalité plus près des quatre à cinq millions, n'ont pas choisi

leur sort ! Qu'à cela ne tienne, Sarkozy a sorti de nouveau sa solution miracle : « Quand les entreprises savent qu'elles pourront licencier en cas de difficultés, elles embauchent plus facilement », a-t-il répété une nouvelle fois. Comme si les patrons n'embauchaient pas à cause des difficultés qu'ils auraient à licencier ! Ils le font à tour de bras, sans la moindre réticence et sans que la réglementation actuelle les freine beaucoup. Et ils n'ont pas besoin d'être en difficulté pour licencier. Combien de licenciements sont effectués dans des entreprises florissantes ?

Ensemble, on peut réussir, dit Sarkozy, mais c'est un peu à la manière du cavalier et de son cheval. Et pas besoin d'un dessin pour deviner qui, dans son esprit, est le cavalier et qui est le cheval.

Jean-Pierre VIAL



• À propos de Clichy-sous-Bois

Retour sur les mensonges d'un ministre

La chaîne Arte vient de diffuser un film, mélange de fiction et de bandes d'actualités, sur la mort des deux jeunes à Clichy-sous-Bois, en octobre 2005, qui déclencha plusieurs semaines d'émeutes dans les banlieues.

Cela a permis de revoir et de réentendre les déclarations des ministres à l'époque, entre autres celles de Nicolas Sarkozy.

Dans une de ses premières apparitions à la télévision, il affirmait que les deux jeunes, morts électrocutés dans un transformateur EDF, n'étaient absolument pas poursuivis par les policiers, qui étaient déjà rentrés au commissariat depuis vingt minutes, avec d'autres jeunes interpellés.

La suite prouva que Sarkozy avait délibérément choisi la version policière et mensongère ; en réalité, les policiers poursuivaient bien les jeunes ; ils les avaient vus entrer dans le transformateur, au risque de leur vie, comme l'indiquaient les conversations enregistrées entre les véhicules de police, sans chercher à les secourir. Et si ces jeunes fuyaient, ce n'était pas parce qu'ils venaient de commettre un vol sur un chantier, comme le prétendaient les policiers, mais parce que, n'ayant pas leurs papiers sur

eux, ils voulaient échapper au contrôle et au poste de police.

Non seulement, Sarkozy

avait jeté de l'huile sur le feu en traitant les jeunes des banlieues de « racaille », mais à la provo-

cation, il ajoutait le mensonge.

Sylvie MARÉCHAL



Patrouille policière à Clichy-sous-Bois en octobre 2005. Ils ne brandissaient pas leurs armes aurait pu dire Sarkozy...

• Immigrés et droit au logement

Quand Sarkozy campe sur les terres de Le Pen

Le droit au logement opposable a fourni l'occasion à Sarkozy de montrer qu'il ne rompait pas avec le discours démagogique anti-immigré qu'il avait adopté depuis des mois. Il a beau prendre désormais comme slogan « Ensemble tout devient possible », cet

« ensemble » reste restrictif.

« Il va de soi que les sans-papiers ne doivent pas y avoir accès. Je ne souhaite pas non plus que tous les étrangers en situation régulière y aient droit », a-t-il en effet déclaré à propos de ce « droit au logement opposable ». « On ne doit

pas immigrer en France pour bénéficier d'aides sociales. » En conséquence, a expliqué un de ses proches, seuls les immigrants titulaires d'une carte de résident de dix ans pourraient prétendre au droit au logement car lorsque l'on ne possède pas cette carte « on n'a pas à bénéfici-

er d'un logement social aux frais du contribuable » !

Pour Sarkozy et les siens, les immigrants avec ou sans papiers auraient le « droit » de construire des logements mais pas d'y loger !

Michel ROCCO

• Le Pen

L'ami des riches

Dans un entretien accordé au *Parisien-Dimanche* du 14 janvier, Le Pen rappelle à quelles couches sociales vont toute sa sympathie et sa compréhension.

Questionné sur l'éventuelle remise en cause de baisses d'impôts accordées aux plus favorisés, Le Pen répond en Monsieur Plus des politiques gouvernementales qui, année après année, se traduisent par toujours moins d'impôts pour les riches. « Je suis partisan », déclare-t-il, « d'une réforme fiscale [qui], par étapes, déboucherait sur la suppression de l'impôt sur le revenu. »

Et pour qui n'aurait pas compris à qui va sa sollicitude, il enchaîne : « La chasse aux riches [...] décourage ceux qui participent de façon efficace à l'activité économique. » C'est beau comme du Sarkozy parlant des patrons, ou du Johnny expliquant comment cette prétendue chasse aux riches l'aurait poussé à chercher refuge du côté de Gstaad.

Johnny, « je ne l'approuve pas d'être parti en Suisse », ajoute Le Pen, « mais je le comprends ». Et de verser une larme sur les riches qui seraient à plaindre, car, dit-il, « on ponctionne, en France, ceux qui veulent travailler ».

Le Pen se préoccuperait-il des travailleurs privés d'emploi, vivant en HLM ou même sans logis ? Que non ! Ceux qu'il plaint sont les gens de son monde. Des gens qui, comme lui, l'héritier des ciments Lambert habitant la somptueuse villa Montretout à Saint-Cloud, aimeraient, par exemple, qu'on soustraie leur « habitation principale du montant de l'ISF » (l'impôt sur la fortune), comme le demande Le Pen.

Le Pen a beau affirmer : « Les cités voteront pour moi », c'est aux beaux quartiers et aux privilégiés de la fortune que vont toutes ses préoccupations.

Pierre LAFFITTE

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

Travailleur façon Sarkozy, et travailleur selon Arlette...

Avec l'intronisation de Sarkozy comme candidat de l'UMP aux présidentielles, le paysage serait bouclé : d'un côté Nicolas Sarkozy, auquel se sont ralliés les notables de l'UMP qui ne veulent pas louper, en cas de victoire du chef, un éventuel poste de ministre ou une « bonne » circonscription pour les législatives, de l'autre côté Ségolène Royal qui a promu son ex-rival Strauss-Kahn conseiller économique. En dehors de ce duel, que du menu fretin selon la grande presse.

Dans son nouvel habit de candidat, Sarkozy prétend être celui qui « remettra le travailleur au cœur de la société ». Mais attention, un travailleur qui serait prêt à bosser sans compter son temps ni son salaire ! À faire 40 heures et bien plus sans chipoter sur les heures supplémentaires – qui seraient dégrévées d'impôt mais surtout de charges pour les patrons. À accepter n'importe quel boulot au risque de se voir supprimer toute allocation chômage au second refus (merci pour les patrons qui pourront multiplier les emplois précaires sous-payés). Et Sarkozy tente de faire honte à ceux qui vivaient de l'« l'assistanat »... Il vise tout particulièrement les familles ouvrières, d'origine souvent immigrée, comme si les parents n'avaient pas sué bien plus de profits pour les fortunes patronales françaises que ce qu'il leur est restitué en aumônes sociales. Mais Sarkozy n'oublie pas qu'il lui faut mordre sur l'électorat de Le Pen – d'où encore et toujours cette basse démagogie anti-immigrée et sécuritaire. Et pour crever l'écran, un « scoop » : dès son arrivée au pouvoir, Sarkozy promulguerait une nouvelle loi anti-grève : « service minimum » pour empêcher les mouvements dans les services publics ; référendum parmi tout le personnel, encadrement et non-grévistes inclus, pour tout mouvement dépassant huit jours. Sans parler des promesses de nouveaux cadeaux fiscaux aux riches. Le modèle du travailleur selon Sarkozy : celui qui encaisserait les sales coups sans jamais être gréviste !

C'est un homme « dangereux », s'est empressé de proclamer François Hollande. Certes. Ségolène Royal, elle, n'a rien dit. Mais à ce jour, elle n'a pas cherché à être plus rassurante pour les classes populaires. Sur un autre ton, ce sont des appels à la raison, au réalisme, aux nécessaires sacrifices... La dernière polémique sur la réforme de la fiscalité montre les limites de ce duel à fleuret moucheté entre les deux « grands candidats ». Il a suffi que François Hollande, pour avoir l'air de gauche et répondre au projet de Sarkozy de rabaisser

de 60 % à 50 % le « bouclier fiscal » limitant les impôts des riches, évoque l'idée de revenir sur l'abaissement du taux d'imposition des tranches supérieures de revenus (au-dessus de 4 000 de revenus par mois et par personne), pour que la candidate socialiste rassure les nantis que ce n'était pas son intention.

Avec Sarkozy ou Royal, à coup sûr, les profits du grand patronat resteront rois, libres de croître et multiplier dans la plus parfaite opacité, même quand les vagues de licenciement saccagent des villes et des régions, bouleversent des vies. Ni avec l'un ni avec l'autre, il ne s'agira de prendre sur les bénéfices des grandes entreprises pour développer les services publics, y créer les emplois qui manquent, supprimer ces dégrèvements patronaux de charges sociales et fiscales qui creusent les budgets de la Sécurité sociale et des caisses de retraites. Avec l'un comme avec l'autre, les travailleurs risquent de voir leur retraite encore amputée... s'ils n'y mettent le holà.

Mais dans cette campagne, à part ces deux têtes et leurs satellites, il y aura fort heureusement l'extrême gauche, à commencer par Arlette Laguiller, pour dénoncer les forfaits de la dictature du capital qui ne seront pas arrêtés selon que le candidat de la droite ou de la gauche l'emportera. L'extrême gauche aussi pour mettre l'accent sur les perspectives qui sont celles tracées par le monde du travail lui-même. Certes les réactions et les initiatives sont limitées, dispersées, isolées, en particulier par l'absence de plan d'ensemble fixé par les directions syndicales. Mais les coups de colère et les débrayages n'ont pas manqué ces dernières semaines, ici ou là, à La Poste, dans les transports, dans les hôpitaux et même dans les entreprises du privé. Pour l'emploi et pour les salaires.

D'autres initiatives, dans les quartiers, ont marqué et encouragé. Contre l'iniquité du logement, où les enfants de Don Quichotte ont davantage touché l'opinion qu'ils ne l'auraient probablement souhaité. Contre l'indignité des reconduites aux frontières d'enfants ou parents scolarisés, où le réseau Éducation sans frontières a montré son efficacité. Contre la misère et la faim, avec la générosité exprimée par les restos du cœur.

Le camp des travailleurs a les moyens de ne pas se laisser faire. Il pourra et devra le dire, se retrouver et se compter, dans cette campagne électorale.

Olivier BELIN

Convergences Révolutionnaires n° 49 (janvier-février 2007)

Bimestriel publié par la Fraction

Dossier : gauche, droite, gauche... Le piège de l'alternance

Articles : Élections : du jeu vidéo aux choses sérieuses – Bolivie : Morales à la croisée des chemins – RDC Congo : réglementer le pillage – La Poste : trois mois de grèves partielles dans les centres de tri – SNCF : passer des grèves à la grève – Crise dans l'automobile européenne : hécatombe d'emplois chez les équipementiers ; licenciements chez Volkswagen-Belgique.

Pour se procurer ce numéro, 1,5 euro, ou s'abonner (1 an : 9 euros ; de soutien : 15 euros) écrire à :
LO, pour la Fraction, BP 233-75865 Paris Cedex 18
ou Les Amis de Convergences, BP 128-75921 Paris Cedex 19
Sur le Net : <http://www.convergencesrevolutionnaires.org>

Leur société

• Accidents du travail, maladies professionnelles

Le capital tue

D'après la CFDT, près de 9 000 personnes meurent d'un accident du travail ou d'une maladie professionnelle chaque année. Le travail tue en effet, et sans doute bien plus que ce que ces chiffres indiquent.

Ces chiffres comprennent d'abord les accidents du travail proprement dit. Les secteurs les plus dangereux sont le bâtiment (21,4 % des accidents mortels, alors

2,5 fois de risques dans une entreprise de sous-traitance d'Arcelor qu'en tant que salarié de ce géant sidérurgique.

Tout comme les travailleurs des entreprises sous-traitantes, les intérimaires sont très exposés aux accidents et aux maladies professionnelles mortelles. Selon le syndicat CGT des entreprises de travail temporaire, dans le bâtiment, le taux d'accidents est trois fois plus élevé pour les intérimaires.

Dans les Bouches-du-Rhône, des enquêtes ont fait le parallèle entre la recrudescence des accidents et l'augmentation du nombre d'intérimaires. En effet, ils ne sont pas formés à leur poste et la pression des patrons pour qu'ils travaillent plus vite, dans n'importe quelle condition, est plus grande sur ces salariés qui



que ce secteur n'emploie que 8 % des salariés), le transport, la métallurgie, la chimie.

En fait, le nombre des accidents du travail mortels est en diminution, même s'il est à noter que celui des accidents graves – non compris dans cette statistique – progresse lui de 6,2 %.

Mais aux accidents du travail s'ajoutent tous les morts par maladie professionnelle, bien plus difficiles à recenser, et dont le nombre est sans doute en fait bien supérieur à ce qu'indique la statistique. Nombre de maladies se déclarent des années plus tard, comme celles liées à l'exposition à l'amiante ou à des agents chimiques tels que le benzène, le trichloréthylène utilisés dans les solvants industriels, ces nouvelles « bombes sanitaires » à retardement, équivalents à dix fois l'amiante, d'après certains chercheurs.

Protéger la santé et la vie des travailleurs serait possible quel que soit le travail. Mais le patronat n'a aucune envie de « perdre » de l'argent en investissant pour cela. Ainsi pour que les principaux groupes du bâtiment, Vinci, Bouygues et Eiffage voient leur résultat net augmenter de 45 %, 47 % et 28,4 %, des milliers d'ouvriers travaillent dans des conditions très dangereuses.

La mortalité liée au travail touche majoritairement les ouvriers. Entre un cadre et un ouvrier, l'écart d'espérance de vie est de cinq ans, sept ans dans le bâtiment.

Le recours à la sous-traitance, motivé par la volonté des patrons de diminuer les coûts de production pour augmenter leur marge bénéficiaire, rend le travail plus dangereux : on court par exemple près de

craignent de se retrouver d'un jour à l'autre à la porte.

Ce qui tue, ce n'est pas le travail, mais le capitalisme.

Aline RETESSE

À vos agendas

En solidarité avec les femmes portugaises, pour soutenir le « Oui » au référendum sur la dépénalisation de l'avortement qui aura lieu le 11 février au Portugal, un rassemblement est organisé :

**devant l'ambassade
du Portugal
Jeudi 18 janvier à 18 h 30
Place du
Chancelier-Adenauer
(Métro Porte-Dauphine)**

À l'appel de : CADAC, Planing familial, Coordination française de la Marche Mondiale des Femmes, ANCIC

Les travailleurs de Dim, d'Eminence, d'Aubade, des collants Well, de Passionata, des maillots de bains Arena préparent une manifestation devant l'Assemblée nationale pour protester contre les menaces de délocalisations dont ils risquent d'être victimes. Elles pourraient conduire à la suppression de centaines d'emplois

**Mardi 24 janvier,
à partir de 11 h 30
devant**

l'Assemblée nationale,

contre les menaces de licenciements dans l'industrie textile

• Éducation nationale

Halte aux suppressions de postes d'enseignants !

Une manifestation nationale des enseignants aura lieu samedi 20 janvier à Paris. Les syndicats d'enseignants qui y appellent s'opposent aux milliers de suppressions de postes de professeurs prévues pour septembre 2007. Il s'agit aussi pour les enseignants de manifester contre le décret du ministre, dont la signature est annoncée fin janvier, qui supprimera un grand nombre de dédoublements de classes, d'options et d'aides au travail au détriment des collégiens et des lycéens.

Le ministre de l'Éducation nationale fait mine de s'insurger contre les chiffres publiés par les syndicats et repris dans la presse. À propos des 5 500 suppressions de postes d'enseignants annoncées, il parle même « d'escroquerie » syndicale. Or les calculs sont simples. Selon le ministère, près de 2 500 postes de professeurs de collège et de lycée disparaissent, prétendument en raison de la baisse attendue du nombre d'élèves, moins de 25 000. À cela s'ajoutent plus de 3 000



suppressions de postes, par simple manipulation des emplois du temps des élèves et des professeurs, en réduisant considérablement le fonctionnement en petits groupes, les soutiens scolaires, les activités linguistiques, artistiques ou sportives.

Oui, il y a « escroquerie », mais c'est dans la politique de De Robien qu'elle réside ! Il supprime 5 500 postes de professeurs en prétextant la baisse des effectifs dans les collèges et lycées, alors que pour compenser une augmentation équivalente des effectifs dans les écoles

primaires, il ne prévoit de recruter que 500 instituteurs en plus.

C'est aussi une escroquerie de prétendre tout miser sur « l'éducation prioritaire », alors que la mise en place de son gadget, les 249 collèges « ambition réussite », se borne à un transfert d'enseignants au détriment des autres établissements, auparavant un peu mieux lotis puisque classés en « zone sensible », au détriment aussi de l'ensemble des élèves des classes de 5^e et de 4^e, qui y perdent une demi-heure de cours.

C'est une escroquerie que

d'annoncer le recrutement de 3 000 assistants d'éducation, qui ne sont qu'un avatar des anciens « emplois-jeunes », lesquels compensaient déjà mal le manque de surveillants. Les assistants d'éducation travaillent plus et sont moins rémunérés que les surveillants, dont le recrutement a cessé.

De Robien prétend « mettre les moyens où c'est nécessaire », alors que son unique motivation est de diminuer au maximum le budget de l'Éducation nationale pour le faire coïncider avec l'enveloppe allouée et la politique générale du gouverne-

ment qui taille dans les services publics. L'indispensable « maîtrise de la langue française » est incompatible avec les classes trop nombreuses et nécessite de pouvoir travailler en petits groupes, en fonction des difficultés variées, des besoins différents des élèves. Tout un chacun sait, et a fortiori un ministre de l'Éducation nationale, que l'enseignement des langues inclut l'oral, donc les groupes réduits, de même que les expériences de biologie, de physique ou de chimie.

Après leur mouvement de grève, bien suivi, du 18 décembre et la manifestation du 20 janvier, il faudra une large mobilisation, y compris bien au-delà des enseignants, pour stopper la scandaleuse politique d'économies programmée sur le dos de l'école et des générations les plus jeunes.

Viviane LAFONT

La manifestation se rassemblera samedi 20 janvier, à Paris, à 13 h 30 au métro Denfert-Rochereau, pour se diriger vers le ministère.

• La gratuité dans les cantines scolaires au Bourget et à Drancy (Seine-Saint-Denis)

Une mesure nécessaire décidée en secret et faite dans la confusion

À la fin des vacances scolaires de décembre, les maires UDF du Bourget et de Drancy annonçaient l'instauration de la gratuité dans les cantines des écoles élémentaires. Jusqu'à présent, le prix des repas variait en fonction des revenus des parents, au minimum 0,80 euro et au maximum 3,80 euros.

Cette décision est évidemment une bonne chose, même si elle n'est sans doute pas dépourvue de quelques arrière-pensées, en cette période électorale. Bien des parents ne pouvaient pas payer la cantine et certains enfants rentraient chez eux et se contentaient de manger un morceau de pain. Maintenant ils pourront au moins manger correctement les jours de classe. Mais les deux municipalités avaient gardé les choses secrètes jusqu'au dernier moment. L'intercommunalité des deux villes vient d'être décidée et les maires avaient

annoncé des « mesures exceptionnelles »... mais mystérieuses. Aussi les directeurs d'école n'ont même pas été prévenus, ni le personnel ! Et les enseignants et le personnel de service ont dû gérer les difficultés car si le maire de Drancy tablait sur 10 à 12 % d'augmentation de la fréquentation de la cantine, l'augmentation a été bien plus importante dépassant les 100 % dans plusieurs écoles.

L'entreprise qui prépare les repas centralement a même été débordée en début de semaine, par le nombre de repas à fournir ! Surtout, il manquait de la place pour accueillir tous les enfants.

Maintenant, ceux-ci doivent manger rapidement en deux ou trois services pour que tout le monde puisse prendre son repas. Malgré tout, les derniers enfants servis mangent bien souvent vers 13h30, alors que les cours sont censés reprendre à cette heure.

Devant le manque de maté-

riel, les enfants ont parfois dû boire dans les brocs directement et les couverts ont été quelques fois lavés... rapidement à l'eau chaude ! Quant aux agents et aux enseignants, ils courent partout pour aider les plus jeunes à manger, tout en surveillant les autres qui ont mangé ou attendent leur repas. Certes quelques animateurs sont arrivés en renfort, mais c'est bien insuffisant et ne règle pas tous les problèmes.

Bien sûr, cela va peut-être s'améliorer : la cantine centrale parvient maintenant à fournir à peu près le nombre de repas nécessaire, et des couverts supplémentaires ont été livrés. Mais la durée du service est toujours aussi longue et le manque de place et de personnel est criant.

Cette mesure a en tout cas servi, s'il en était besoin, de révélateur sur la pauvreté de bien des familles et sur le fait que bien des enfants ne sont pas correctement nourris.

Correspondant local

• Paris Nord-Est

Rafles policières et solidarité

Depuis le début de l'année, dans les quartiers du nord-est de Paris, la police a organisé plusieurs rafles. À chaque fois que le Réseau éducation sans frontières est prévenu du lieu où les rafles ont lieu, ses militants disponibles s'y rendent et tentent pacifiquement de limiter le nombre d'immigrés arrêtés.

Parmi eux se trouvent des pères et mères de famille ainsi que des jeunes majeurs ; des parents d'élèves, des enseignants et des habitants du quartier essayent de les protéger de l'expulsion et d'obtenir leur régularisation.

Ainsi jeudi 11 janvier, vers 15 heures, à la sortie du métro Belleville, la police a embarqué plusieurs immigrés. Parmi eux se trouvait un Chinois père de deux enfants scolarisés dans une école du 20^e arrondissement. Arrêté et conduit au dépôt du palais de justice, il s'est vu remettre un APRF - Arrêté préfectoral de reconduite à la frontière : il s'agit de l'avis d'expulsion du territoire français. Il devait le

contester dans les 48 heures, ce que son avocat a fait.

En France depuis onze ans, sa famille et ses amis ont contacté les militants de RESF. Le comité de soutien de l'école Planchat s'est très vite mobilisé, avec la rédaction d'une pétition et la venue d'une vingtaine de parents et habitants du quartier au tribunal, qui statue même les dimanches et jours fériés pour juger de la légalité de la procédure et prolonger la détention des étrangers arrêtés.

Le juge de la liberté et de la détention (JLD) a décidé de prolonger sa détention de quelques jours, mais le 16 janvier, en appel, il a été libéré.

Mercredi 17 janvier, il devait demander au tribunal administratif d'annuler l'APRF pour raisons humanitaires. Quoi qu'il en soit, la solidarité du quartier devra continuer à se manifester.

Correspondant LO

• Irak

L'annonce d'une « nouvelle stratégie » Bush veut intensifier la guerre

En fait de « nouvelle stratégie », c'est un renforcement de la présence américaine en Irak que Bush a annoncé le 10 janvier dernier. Il s'agit dans un premier temps d'envoyer 21 500 soldats supplémentaires, et Bush se réserve la possibilité d'en envoyer encore davantage dans quelques mois. Deux mois après la défaite électorale des Républicains, qui a été interprétée comme un désaveu cinglant de la politique guerrière de Bush en Irak, celui-ci promet donc une intensification de la guerre.

Cette guerre, déclenchée il y a près de quatre ans par l'armée américaine, a plongé l'Irak dans un chaos sanglant dont le prix fort est payé par la population irakienne, puisque l'on estime que 650 000 civils ont été tués. Elle a aussi coûté plus de 3 000 morts et des dizaines de milliers de blessés à l'armée américaine.

Contrairement à ce que Bush affirmait il y a encore quelques semaines, les États-Unis ne sont pas en train de gagner la guerre, et les soldats supplémentaires ne vont rien y changer. Il est d'ailleurs fort probable que le gouvernement américain finisse par suivre les recommandations de la commission Baker, qui préconise de rechercher une issue poli-



Encore plus de « boys » dans la boue et dans le sang, et encore plus d'Irakiens victimes de « destructions massives » dues aux armées impérialistes.

tique au conflit en négociant un accord global avec l'Irak et la Syrie et en faisant quelques gestes pour apaiser les tensions au Moyen-Orient, ce que certains appellent « relancer le processus de paix ».

Mais pour l'instant, Bush ne veut pas se déjuger, lui qui a maintes fois stigmatisé l'Iran et la

Syrie comme des États voyous, faisant partie de « l'axe du mal ». Et puis surtout, il n'a pas renoncé à remporter quelques succès, ne serait-ce qu'à Bagdad où l'essentiel des troupes supplémentaires doit être concentré, pour renforcer l'encadrement des forces de répression irakiennes. Même s'il doit un jour négocier, il cherche à

être, sinon en position de force, du moins en moins mauvaise position à la table des négociations, quitte à prolonger une aventure militaire désastreuse que l'opinion publique américaine voudrait voir prendre fin.

Quant aux Démocrates, qui se trouvent maintenant majoritaires tant à la Chambre des

représentants qu'au Sénat, ce n'est pas eux qui vont agir pour mettre un terme à la guerre et faire revenir les troupes. La présidente démocrate de la Chambre des représentants, Nancy Pelosi, a tout au plus déclaré que « si le président choisit d'intensifier la guerre, nous voulons voir dans son budget la distinction entre ce qui est alloué aux troupes actuellement sur le terrain et ce que le président veut en plus pour les renforts. Il devra alors le justifier. »

Elle avait d'ailleurs affirmé clairement que les Démocrates voteraient les crédits de guerre pour les troupes déjà sur le terrain, renonçant donc à tout retrait immédiat, même partiel. Quant à trouver des justifications à l'envoi de renforts, c'est Nancy Pelosi elle-même qui les a suggérées, avant même l'allocution de Bush, en affirmant que son parti n'était pas opposé à une augmentation globale des effectifs « pour protéger le peuple américain contre toute menace contre nos intérêts », mais que Bush devra s'en expliquer.

C'est dire que, si les Démocrates refusent de donner à Bush « un chèque en blanc », comme l'affirme Pelosi, ils sont tout de même prêts à lui donner le gros chèque qu'il demandera pour poursuivre la guerre.

Dominique CHABLIS

• Allemagne

Travailler jusqu'à épuisement ou avoir une retraite de misère

C'est fin janvier que le projet de loi présenté par le gouvernement de coalition CDU-SPD, et qui prévoit l'élévation de l'âge légal de la retraite de 65 à 67 ans, va passer en deuxième lecture au Bundestag, le Parlement allemand. Son adoption est prévue début février. L'augmentation doit se faire progressivement entre 2012 et 2029. Toutes les générations nées à partir de 1964 devront donc travailler jusqu'à 67 ans, si elles veulent avoir une retraite complète.

Or, déjà aujourd'hui, 55 % des 55 à 64 ans sont soit en préretraite soit au chômage. Et personne ne se voit s'épuiser au tra-

vail jusqu'à 67 ans, en particulier dans l'industrie. En réalité, l'augmentation de l'âge du départ en retraite signifiera pour beaucoup des annuités en moins, et donc des pensions de retraite amputées. Or, selon le président de la Fédération sociale VdK, Walter Hirrlinger, « déjà la moitié des retraités en Allemagne n'ont pas plus de 1 000 euros par mois ».

Ce sont donc des retraites de misère qui s'annoncent. Ou alors il faudra cotiser à des caisses privées complémentaires, ce que tous les salariés ne pourront pas se permettre. Dans tous les cas, il s'agira d'une dégradation considérable de la situation du monde du travail.

Quant aux plus âgés, s'ils ne sont pas concernés par la nou-

velle loi, ils ne sont pas à l'abri des attaques futures. D'autant que les pensions de retraite sont bloquées depuis plusieurs années.

Pour protester contre cette « réforme », les fédérations syndicales IG Metall (métallurgie) et Ver.di (services) appellent à des actions fin janvier, qui doivent aller de réunions d'information, comme chez Ford à Cologne, à des rassemblements devant les entreprises ou à des manifestations de rue. Mais rien de centralisé n'est prévu, alors que cela pourrait permettre de montrer l'étendue et la force du mécontentement.

Cela est en phase avec l'attitude de la confédération syndicale DGB. Elle avait organisé le 21 octobre dernier (un samedi)

cinq rassemblements régionaux contre la politique sociale du gouvernement, qui avaient réuni au total 200 000 manifestants. Mais aucune revendication concrète n'avait été mise en avant. Et le slogan retenu pour ces manifestations était on ne peut plus flou : « Politique sociale ? Cela va mieux ! mais pas tout seul. »

Pourtant le mécontentement est là, et quand localement des militants combattifs appellent les travailleurs à l'action, ceux-ci répondent présents. Ce fut le cas en particulier le 6 décembre à Salzgitter, où plusieurs milliers de travailleurs de VW, Bosch, MAN et d'autres entreprises ont débrayé et manifesté contre la retraite à 67 ans.

Et beaucoup se rappellent qu'à l'automne 1996, lorsque le chancelier de droite Helmut Kohl avait voulu s'en prendre au maintien du salaire en cas de maladie, il avait dû reculer devant la mobilisation qui s'était exprimée dans les entreprises. Il serait certainement possible de faire remballer au gouvernement ses attaques antiouvrières et en particulier sur les retraites. Mais pour cela, il ne faudra pas se contenter d'une manifestation il y a trois mois, d'actions dispersées aujourd'hui (parfois un simple débrayage de protestation de cinq minutes !) et d'une prochaine échéance prévue en mars, comme l'envisagent les syndicats.

Henri MARNIER

• Argentine

L'ex-présidente Isabel Peron sera-t-elle jugée ?

L'ancienne présidente argentine, Isabel Peron, a été rattrapée par la justice, trente ans après avoir été chassée du pouvoir par le coup d'État militaire de 1976.

Mise en cause dans la disparition d'un opposant pendant son règne, elle a été arrêtée à Madrid vendredi 12 janvier, pour être remise en liberté provisoire le lendemain par les autorités espagnoles, qui ont pris en compte sa double nationalité, espagnole et argentine, son âge (75 ans) et sa mauvaise santé. Les conclusions de l'affaire Papon feraient-elles école en Espagne, avant même qu'il y ait un jugement – si jugement il y a un jour ?

L'ancienne présidente de l'Argentine de 1974 à 1976 est poursuivie pour la disparition d'un opposant après son arrestation le 25 février 1976, un mois avant le coup d'État militaire. Le juge argentin qui la poursuit estime qu'il y a eu du terrorisme d'État bien avant le coup d'État. En effet, si les militaires ont régné d'une main de fer de 1976 à 1983, multipliant assassinats et disparitions d'opposants (30 000 !), les crimes de l'extrême droite avaient commencé bien avant.

D'ailleurs, si la bourgeoisie avait accepté, en 1973, le retour de Juan Domingo Peron à la tête du pays après dix-huit ans d'exil, c'était pour tenter de mettre un terme à l'instabilité politique grandissante. Depuis la fin des années soixante, marquées par la montée de la combativité ouvrière, les tensions sociales s'exacerbaient. Une partie de l'extrême gauche s'était lancée dans la guérilla urbaine. Et même au sein du parti péroniste différentes fractions s'affrontaient, avec d'un côté les milieux proches des possédants, anticommunistes et réactionnaires, l'entourage de Peron et de sa femme, et de l'autre les Montoneros, aile radicale du péronisme, elle aussi séduite par les méthodes de la guérilla, alors en vogue.

Le jour même de l'arrivée de Peron, débarqué de l'avion à l'aéroport de Buenos Aires, la foule pacifique venue saluer le retour de celui dont elle associait le nom à la période de relative prospérité qui avait suivi la Seconde Guerre mondiale, fut accueillie par une fusillade qui visait les Montoneros, trop remuants au goût des cadres péronistes.

Peron peina à remplir sa tâche. Après son décès, en 1974,



Isabel Peron, en 1974, dans l'exercice de sa fonction de présidente.

sa troisième femme, Isabel, qu'il avait fait élire vice-présidente, lui succéda. Elle avait comme conseiller José Lopez Rega, qui était aussi le dirigeant de la « Triple A », l'Alliance anticommuniste argentine, organisation d'extrême droite composée de militaires et de voyous qui s'était fait une spécialité d'assassiner des ouvriers combattifs, des militants d'extrême gauche, des avocats défenseurs des droits de l'Homme, des guérilleros ou des Montoneros. Bien avant le coup d'État, plusieurs centaines d'opposants furent ainsi assassinés et les noms de centaines d'autres s'inscrivirent au début de la liste de ceux qu'on allait appeler ensuite les « disparus ».

À la fin de la dictature, en 1983, les milieux politiques commencèrent par juger les crimes des militaires, puis aboutirent à des lois les rendant intou-

chables. La seule faille restait les crimes commis contre les enfants des militants, ce qui conduisit à la mise aux arrêts à domicile de quelque 150 cadres de l'armée. Finalement, l'actuel président Nestor Kirchner, en quête de crédit politique, a effacé les lois protégeant l'armée, sans que cela déclenche pour autant une relance des procès des années quatre-vingt. La disparition depuis quatre mois d'un témoin, qui devait témoigner contre des militaires, a aussi indiqué que les milieux de l'armée n'ont pas rompu avec les méthodes de la sinistre « Triple A ».

Quant aux poursuites lancées contre Isabel Peron, le président Kirchner s'y est d'autant moins opposé qu'elles ont plus de chances de s'enliser que d'aboutir.

Jacques FONTENOY

• Autriche

Un gouvernement de coalition qui ne promet rien de bon

En Autriche, les élections législatives du 1^{er} octobre dernier avaient fait tomber le gouvernement de coalition, formé par la droite catholique et l'extrême droite de Jörg Haider. Le vainqueur surprise de ces élections avait été le Parti Social Démocrate (SPÖ), qui avec 35,4 % avait devancé la droite de 1 %.

Aussitôt après l'annonce des résultats, les deux partis s'étaient lancés dans les habituelles tractations pour former un gouvernement de coalition. Elles ont duré jusqu'au mardi 9 janvier, soit trois mois et demi ! En réalité, outre les postes de ministres et autres strapontins ministériels à se répartir, ces deux partis se partagent aussi les postes de hauts fonctionnaires et de hauts cadres des entreprises nationales. Ce système a donné naissance à l'expression « Proporz », qui signifie partage à la proportionnelle.

Mais le résultat de ces maqui-

gnonnages en a déçu plus d'un, notamment dans les rangs des responsables sociaux-démocrates, où beaucoup se sont plaints publiquement de leur principal dirigeant, accusé d'avoir bradé les intérêts du parti pour obtenir le poste de chancelier, car les plus importants ministères (Finances, Économie, Intérieur, Affaires étrangères) restent aux mains de la droite.

Le programme du nouveau gouvernement droite-gauche, qui annonce clairement sa volonté d'augmenter les taxes, notamment sur les produits pétroliers, de « réduire le déficit » – ce qui, pour ces politiciens, signifie une baisse des droits sociaux, des attaques contre les services publics et de nouvelles limitations au droit d'asile – ne diffère guère de celui de l'équipe précédente droite-extrême droite.

Eric TOLIAN

Au sommaire de LUTTE DE CLASSE n° 102

(Février 2007)

France

Suite et fin - peut-être provisoire - du regroupement de la « gauche antilibérale »

Irak

Les États-Unis à la recherche d'une porte de sortie

Tchad

L'armée française au secours d'un régime dictatorial

Mexique

La grande migration

Tribune de la minorité

À propos du mouvement anti-CPE du printemps 2006

Prix : 1,50 euro - Envoi contre quatre timbres à 0,54 euro



• Il y a cinquante ans

La naissance de la quatrième République

Le 16 janvier 1947, le socialiste Vincent Auriol était élu président de la République et de l'Union française par le Parlement réuni en Congrès. Ce fut l'acte de naissance de la IV^e République.

Au sortir de la guerre, après l'écroulement du régime de Vichy, trois partis dominaient la vie politique : le PCF, le Parti Socialiste et un parti de droite, le MRP qui, à l'Assemblée constituante élue en octobre 1945, obtinrent les quatre cinquièmes des sièges. Le PCF et le Parti Socialiste détenaient, à eux seuls, la majorité absolue. Le PCF, avec plus de 26 % des voix, était devant le PS et disposait de 159 élus sur 579.

Ce « tripartisme », c'est-à-dire l'alliance de ces trois partis pour se partager les postes de ministres, se plaça sous la houlette de De Gaulle. Mais en janvier 1946, de Gaulle démissionna, la nouvelle Constitution que préparait l'Assemblée ne lui convenant pas. Il était partisan d'un chef de l'État doté, disait-il, d'un « pouvoir fort », « placé au-dessus des partis », qui « nomme les ministres et, d'abord, bien entendu, le Pre-

mier, qui devra diriger la politique et le travail du gouvernement. » Le projet de Constitution, à l'initiative du PCF et du PS, prévoyait au contraire un président aux pouvoirs limités et élu par l'Assemblée nationale, composée d'une seule Chambre, le Sénat étant aboli. Ce « régime d'assemblée » fut rejetée par 53 % des voix lors d'un référendum le 5 mai 1946.

Le PCF et le PS proposèrent alors un nouveau projet en recherchant un compromis avec le MRP : ils attribuèrent un rôle un peu plus important au président de la République et ils acceptèrent une deuxième Chambre. Le MRP accepta ce texte tandis que de Gaulle, lui, ne ménageait pas ses critiques. Lors d'un nouveau référendum le 13 octobre, cette Constitution fut adoptée par 53,2 % des votants (mais seulement par 36,1 % des électeurs inscrits).

Dans l'Assemblée nationale, élue le 10 novembre 1946 dans le cadre de la nouvelle Constitution, le PCF était à nouveau le premier parti avec 5,5 millions de voix (28 %). Le PCF se voulait un parti de gouvernement comme les autres. Il avait travaillé à remettre en selle l'État

français et s'était mis au service de la bourgeoisie française. Il s'opposait aux grèves qualifiées d'« armes des trusts ».

Pas une voix communiste ne manqua à Vincent Auriol lors du vote des Chambres qui l'éluèrent président de la République. Le PCF présenta cette élection comme une grande victoire de la gauche.

Mais au mois de mai, le PCF fut exclu du gouvernement par le président du conseil socialiste, Ramadier, pour avoir voté contre la politique salariale du gouvernement. Il n'avait pas pu empêcher la grève qui s'était déclenchée le 25 avril à Renault-Billancourt, et ne voulait pas être débordé sur sa gauche. La bourgeoisie française lui reprochait aussi ses liens avec l'URSS à un moment où les relations entre le monde impérialiste et l'URSS se détérioraient, où l'on entrait dans ce qu'on appellera la guerre froide. Dès lors, les autres partis politiques refusèrent systématiquement de s'associer au PC, alors qu'il continuait de représenter un bon quart de l'électorat. La Constitution de la quatrième République, née à l'époque du tripartisme, et adaptée à ce sys-



De gauche à droite : Léon Blum, encore en service, Vincent Auriol et Jacques Duclos, à Versailles, en train d'organiser la naissance de la IV^e République.

Roger Viollet

tème, devenait du coup la source d'une constante instabilité gouvernementale, qui ne prit fin qu'avec le retour au pouvoir de De Gaulle en 1958.

Quant au PCF, il lui faudra

attendre 1981 pour être de nouveau reconnu comme « un parti de gouvernement ». Et il y perdit les trois quarts de son électorat !

Jean SANDAY

• Marché de l'électricité

Les consommateurs vont payer

Pour la première fois depuis dix ans la consommation de l'électricité a légèrement baissé en France. Elle a pourtant augmenté de 4 % chez les particuliers, mais elle a davantage diminué pour les entreprises.

Il est vrai que les particuliers sont toujours, jusqu'au 1^{er} juillet de cette année, sous le régime des prix réglementés, tandis que les patrons sont soumis aux prix du marché, du moins pour ceux qui ont abandonné leurs contrats avec EDF. Or les prix du marché ont augmenté de 60 % à 80 %. Du coup certaines entreprises consomment moins.

Les patrons – et pas seulement en France – se plaignent. Selon le représentant des très gros consommateurs, la flambée des prix entraînerait une perte de compétitivité et même des délocalisations.

Cette hausse des prix n'est absolument pas justifiée par la flambée du cours du pétrole. En France – cela varie un peu selon les années – 80 % du courant est produit par le nucléaire, 15 % par l'hydraulique et seule-

ment 5 % par les centrales thermiques ou éoliennes. Or pour le nucléaire et l'hydraulique, il n'y a rien eu de changé, les prix de revient sont toujours très bas. Ce n'est pas le cas des pays voisins, où le secteur thermique est majoritaire, et où les hausses du gaz et du pétrole expliquent en partie la hausse de l'électricité. Alors pourquoi l'électricité augmente-elle en France ? Pour la simple et unique raison qu'EDF s'aligne sur la concurrence. Et EDF espère étendre cette politique aux clients particuliers, dès qu'autorisation lui en sera donnée !

Parallèlement les autorités européennes veulent accélérer la libéralisation du marché de l'énergie, électricité et gaz, notamment en séparant complètement la production et le transport haute tension. En fait, les deux sont déjà séparés, en France notamment. À côté d'EDF producteur et distributeur, il y a le RTE, Réseau de transport d'électricité, pour le moment filiale d'EDF. Les autorités de l'Union européenne souhaitent qu'EDF se

désengage totalement du RTE et le revende, de façon que le marché soit complètement « libre ». Ce que pour le moment le gouvernement français refuse.

Il existe encore en Europe quelques îlots qui sont épar-

gnés par la hausse, notamment le marché des particuliers en France. L'objectif, apparemment, c'est de faire cesser cette « anomalie » et que tout le monde soit plongé dans le même bain dément du marché.

Ceux qui expliquaient que

la concurrence entraînerait la baisse des tarifs ont menti : son introduction, avec son corollaire la privatisation, a entraîné partout en Europe une hausse des prix que payent et payeront les consommateurs.

André VICTOR

• Saint-Brieuc

Contre les menaces d'expulsions, la mobilisation ne faiblit pas

À Saint-Brieuc, depuis un mois et demi, 30 à 50 personnes accompagnent tous les soirs Fathia et sa fille Samira au commissariat de police où elles sont tenues de pointer à 17 h 30 ; assignées à résidence, elles sont sous la menace d'un arrêté d'expulsion pris par le préfet des Côtes-d'Armor.

Ce rituel est parfois ponctué par de petites pressions de la police : un jour on leur demande leurs papiers... alors que la police les leur avait retirés lors de leur arrestation ;

une autre fois on leur fait remarquer qu'elles sont en retard : vérification faite, c'est la pendule du commissariat qui avance de quatre minutes ; une autre fois encore on tente (sans succès jusqu'à présent) d'empêcher quelques accompagnateurs de pénétrer dans le hall d'entrée qui est public ; jusqu'au commissaire qui ostensiblement compte les présents...

Peine perdue, la mobilisation ne faiblit pas, au contraire, et jeudi dernier, une

bonne centaine de personnes, où figuraient un bon nombre de lycéens, s'est rendue à la Préfecture déposer une pétition des habitants de Balzac, le quartier où habite la famille, histoire de rappeler au préfet qu'il serait temps qu'une issue favorable soit trouvée à cette affaire.

Car pour tout le monde Fathia et ses enfants ne doivent pas être expulsés.

Correspondant LO

• Dans le public comme dans le privé

Il faut augmenter les salaires

Le 1^{er} février, il est prévu que les salaires des fonctionnaires augmentent de 0,5 %, ce qui fera un total de 1 % pour 2006, avec la précédente augmentation de 0,5 % versée le 1^{er} juillet 2006, et la revalorisation d'un point en novembre de l'indice servant de base au calcul des salaires.

Pour Christian Jacob, le ministre de la Fonction publique, cette hausse des salaires suffirait donc à garantir le pouvoir d'achat des fonctionnaires pour 2006. Mais pour arriver à cette conclusion, il faut qu'il y ajoute les progressions de carrière (qui ne se font pas chaque année) et ce qu'il nomme le « volet social », c'est-à-dire l'accès au chèque emploi-service ou les allocations de garde d'enfant.

En fait, il n'y a pas besoin d'avoir fait des études de statistique pour se rendre compte que c'est largement insuffisant. D'abord parce que les fonctionnaires n'ont pas touché 1 % d'augmentation en 2006, mais seulement 0,5 %, puisque la seconde partie ne sera perçue qu'en février 2007. Ensuite, même si l'on ne prend en compte que les indices trafiqués de l'Insee, la hausse des prix se situe autour de 2 % par an ; or, depuis l'an 2000, les augmentations de salaire accordées aux fonctionnaires – quand il y en a eu ! – n'ont cessé d'accumuler du retard par rapport à l'inflation. Les syndicats évaluent à au moins 5 % la perte de leur pouvoir d'achat durant cette période.

Plus du tiers des salariés de la Fonction publique sont classés en catégorie C ou D, avec des salaires à peine supérieurs au smic. Pour eux, comme pour les millions de travailleurs du secteur privé à qui les patrons imposent de bas salaires en profitant de la crainte du chômage qui pèse sur tous, une revalorisation des salaires est urgente et



Manifestation à Paris le 10 mars 2005.

indispensable. Mais pour obtenir une hausse des salaires qui compense toutes les pertes subies, il faudra décidément que tous les travailleurs, du public et du privé unis dans la lutte, se fassent craindre des patrons et de leurs valets qui siègent au gouvernement.

Marianne LAMIRAL

• Nouvel indice pour le calcul des loyers

La hausse continue

Le nouvel indice de référence des loyers, créé par le gouvernement en décembre 2005, va s'appliquer pour la première fois en 2007. Les propriétaires privés pourront l'utiliser dans leur calcul pour augmenter les loyers à la date anniversaire du bail.

Or ce nouvel indice commence plutôt mal du point de vue des locataires, avec une augmentation de 3,19 % sur un an, plus de deux fois celle de l'indice général des prix, alors que ces indices sont tous deux calculés par l'Insee.

Pourtant, le 11 juillet dernier, le ministre de l'Economie Thierry Breton parlait en ces termes du nouvel indice : il devait être « un élément concret de l'action du gouvernement en faveur du pouvoir d'achat des Français, en particulier des plus défavorisés, pour lesquels les dépenses de logement constituent une part importante du budget » ! Eh bien c'est réussi !

Le gouvernement pourra toujours faire remarquer que l'indice du coût de la construction qui s'appliquait auparavant aux hausses de loyers, lui, augmente encore plus, pour atteindre 8,06 %. Fort heureusement, il n'intervient plus que



pour un cinquième dans le calcul du nouvel indice. Mais si le nouvel indice et l'ancien prouvent une chose, c'est bien que le bâtiment et le logement rappor-

tent aux entrepreneurs et aux spéculateurs aux dépens des locataires !

Jean SANDAY

• Viande avariée

La santé dans l'assiette ?

Des centaines des milliers de boîtes de conserve de corned-beef ont été préparées avec de la viande avariée et vendues en France, en Belgique, en Irlande et en Grèce. Pour le moment, 650 000 boîtes ont été récupérées, de façon très discrète.

C'est le résultat d'une inspection sanitaire effectuée en novembre dernier, par les services vétérinaires, dans les locaux de la société Covi, de Cholet, en Maine-et-Loire. La société en question a été placée sous « contrôle vétérinaire renforcé » en attendant les résultats d'une enquête approfondie concernant les responsabilités. Les dirigeants de Covi se défontent sur leurs fournisseurs qui leur auraient vendu cette viande impropre à la consommation humaine et affirment que le fait qu'elle soit congelée n'aurait pas permis de détec-

ter l'erreur.

Les fournisseurs en question sont les chefs de file de l'agroalimentaire, la Soviba, et Charal, accusés par les services vétérinaires d'une perte de maîtrise sanitaire depuis août 2006. Les autorités sanitaires signalent que les produits ayant été cuits et stérilisés, ils ne peuvent pas contaminer les consommateurs, qu'on s'est bien gardé d'informer sur les marques et les lots concernés.

Toutes ces sociétés agroalimentaires plaident leur bonne foi et l'accident ; peut-être, mais la Soviba a déjà été mise en cause, en 2005, pour une affaire de steaks hachés contaminés, responsables de l'intoxication de dizaines d'enfants. Et dans cette société tout est consommable... pour faire du profit.

Sylvie MARÉCHAL

• Agroalimentaire

Les professionnels du recyclage

Sous la pression des services sanitaires et des consommateurs, dans un certain nombre de pays, les sociétés agroalimentaires se sentent sous surveillance. Mais pas toujours, et pas partout !

Un scandale a récemment éclaté en Hongrie : une firme austro-russo-israélienne, M.E.G.A. Trade, falsifiait les étiquettes pour recycler des aliments périmés, traitant ainsi jusqu'à cent tonnes de produits par semaine : de la

viande, du lait, des produits chocolatés revendus aux grandes surfaces. Les camions venaient d'Italie, de Pologne, d'Allemagne.

Quand les sociétés de l'agroalimentaire ont du mal à vendre chez elles des marchandises douteuses, il se trouve souvent un intermédiaire prêt à les écouler discrètement, ailleurs, où elles pourront encore rapporter.

S.M.

• General Motors – Strasbourg

Pour 100 euros d'augmentation
Grève massive

Le 11 janvier, l'écrasante majorité des 700 membres du personnel de fabrication (sur un effectif total de 1 500 personnes) de l'usine General Motors de Strasbourg, s'est mise en grève. Celle-ci a démarré quand les travailleurs ont appris que la direction maintenait sa volonté d'utiliser les jours de RTT pour d'éventuels jours de chômage technique et qu'ils seraient donc travaillés. En plus, elle voulait récupérer la petite différence entre les indemnités de la Sécurité sociale locale et le salaire quand les travailleurs sont malades. Enfin, question salaire, ses propositions étaient plus que maigrettes : 0,8 % d'augmentation générale et 0,9 % au mérite au départ !

Le mouvement est parti à l'initiative de la CGT. Mercredi 10, elle avait appelé à une réunion d'information sur le temps de pause. La centaine de travailleurs présents avait décidé de se retrouver le lendemain au moment de la réunion de négociation salariale. Comme elle ne débouchait sur rien, des travailleurs des ateliers ont demandé aux délégués de sortir : ils avaient arrêté le travail !

Avec les délégués, ils ont fait le tour des ateliers entraînant bon nombre de travailleurs. En Fonderie, certains disaient « attends, on laisse le cycle se terminer et on arrête ». Au bout du compte, ils se sont retrouvés 240, la presque totalité des ouvriers de production de l'équipe du matin. Réunis en AG, ils ont voté pour deux revendications : une augmentation mensuelle de 100 euros pour tous et le paiement des jours de grève. La revendication de 100 euros ressort d'un sondage organisé par la CGT avant le début des négociations salariales. Accueillie par ceux du matin, l'équipe d'après-midi s'est mise en grève tout aussi massivement, suivie de l'équipe de nuit.

Un certain nombre de chefs et de cadres ne manifestent aucune hostilité contre les grévistes, certains trouvant même que la direction pousse le bouchon un peu loin. Plusieurs techniciens du centre de recherche de GM ont refusé de remplacer des grévistes au montage. Après le week-end, lundi, les grévistes étaient encore plus nombreux, rejoints par des employés et des cadres. La direction a fait le tour de tous les secteurs de maintenance, d'outillage, de métrologie et de bureaux techniques pour envoyer les travailleurs sur les chaînes. Un grand nombre a d'abord refusé, disant qu'ils

étaient solidaires des grévistes, et mardi 16, ils se sont déclarés en grève car il n'était pas question pour eux de jouer les briseurs de grève.

Sur les chaînes de montage, il n'y a quasiment que des chefs ou des cadres – y compris le directeur de production ! – qui essaient de sortir la production. Autant dire que celle-ci est très réduite !

L'ex-PDG, nommé à Anvers pour diriger une autre usine GM, a dû rester à Strasbourg lundi pour « négocier ». La direction a fait marche arrière sur les RTT et les indemnités de Sécurité sociale. Après avoir proposé 35 euros d'augmentation au 1^{er} janvier ou 50 au 1^{er} mai puis une prime de 150 euros, à la troisième réunion, elle a proposé 75 euros mais au mois de juin ou à la date anniversaire d'embauche. À chaque fois, les grévistes consultés ont dit « non » : ils veulent 100 euros et le paiement des jours de grève.

Mardi, une nouvelle réunion s'est tenue avec cette fois-ci le nouveau PDG – un canadien, en poste en Pologne jusqu'à maintenant qui ne parle pas vraiment le français. Dans son speech – en anglais – il a lâché à un moment : « Si vous continuez le mouvement et que le client ne puisse plus être livré, on va être obligé de vous donner ce que vous voulez », bien entendu assorti d'une comparaison avec une usine GM aux États-Unis qui avait fermé. Mais la première partie de la phrase a été largement reprise et transmise à l'AG, pour une partie de franche rigolade et un encouragement à continuer. Rien d'autre n'est sorti de la réunion et la grève continue jusqu'aux... 100 euros !

Correspondant LO

• Renault-Sovab – Batilly (Meurthe-et-Moselle)

Contre les sous-effectifs
Trois jours de grève font reculer la direction



Pas question de rajouter des postes sur les chaînes, tel était le leitmotiv de la direction de l'usine Renault-Sovab de Batilly depuis la reprise de la production début janvier. Elle a dû changer de registre après les trois jours et demi de grève qui ont bloqué tout le Montage, lui faisant perdre près de 700 véhicules.

Depuis début janvier, c'était la folie sur les chaînes du Montage. Avec l'arrêt temporaire de production du Mascott, un petit camion, et la baisse de fabrication du Master, le fourgon Renault, quinze postes par tournée avaient été supprimés. Tous les intérimaires (210 au Montage sur les 400 de l'usine) ont été licenciés fin décembre. Le manque de personnel, déjà criant, rendait les postes de travail vraiment intenable.

Mardi matin 9 janvier, l'UET 1 de la Sellerie (Unité Élémentaire de Travail), située en entrée du Montage, a débrayé une heure en exigeant un poste. Le lendemain après-midi, d'autres UET ont débrayé. Et du

jeudi au lundi la grève s'est répandue dans tout le Montage et sur les deux équipes, à l'initiative de la CGT, rejointe par tous les syndicats CFTC, UNSA, CFDT, SUD, FO.

Environ 80 ouvriers de fabrication par tournée (sur 200) ont été en grève. Une grève comme nous n'en avons pas connu : pour la première fois, les grévistes ont fait le tour de tous les ateliers, le Montage, bien sûr, mais aussi la Tôlerie et la Peinture, dans une ambiance joyeuse avec mégaphone et trompes.

La direction a dû en rabattre et changer de ton. Elle a eu bien du mal en tentant de mobiliser des travailleurs dans d'autres ateliers pour remplacer les grévistes. Des chefs, des cadres ont bien essayé de faire tourner les chaînes, mais ils n'ont fait qu'alimenter... l'atelier de retouches.

La direction ne voulait discuter qu'avec les syndicats, mais elle a dû s'expliquer et négocier devant une forte délégation de travailleurs qui ont vidé leur sac.

Finalement, elle a dû céder sur le rétablissement de cinq postes sur les quinze supprimés et a annoncé l'embauche d'intérimaires pour soulager certains tronçons de chaînes. Ce qui n'était pas possible l'est devenu grâce à la grève dont deux heures ont été payées, le reste étant retenu sur trois mois.

Le sentiment général est d'avoir fait reculer une direction qui a beaucoup perdu de son arrogance. Mardi 16 au matin, les grévistes ont repris le travail, sans se presser, et avec le sourire.

En 2006, la direction avait fêté un record absolu de production : 120 000 véhicules dans l'année, battant le précédent record de 2005. Un record sur fond de dégringolade des effectifs. Ceux-ci sont passés de 3 126 en janvier 2005 à 2 779 en janvier 2006, et 2 525 actuellement ! Autant dire que les travailleurs ont fini 2006 sur les rotules. Ils ont mieux démarré 2007 en faisant reculer la direction.

Correspondant LO

• Peugeot - Sochaux

Écran de fumée (suite)

Chez Peugeot à Sochaux, dans les ateliers, la loi qui interdira, à partir du 1^{er} février, de fumer dans les entreprises fait beaucoup parler.

Invoquant la loi, la direction Peugeot régleme et nous fait la morale par-dessus le marché sous prétexte de protéger notre santé ! Mais la loi

n'interdira pas, dans l'atelier du Ferrage par exemple, que les robots continuent d'effectuer une soudure continue, alors qu'entre les tôles, le produit pour l'étanchéité dégage à la fusion beaucoup de fumée. Cette fumée n'est pas sans risque, puisque les femmes enceintes et les personnes

asthmatiques sont interdites dans ce secteur.

Plus généralement, la santé du personnel entre les mains du patron, c'est plus de cent maladies professionnelles déclarées à Sochaux l'an passé. C'est dire combien notre santé le préoccupe !

• La Poste – Paris 20^e arrondissement

Une gestion aux dépens des salariés et des usagers les plus pauvres

Le 12 décembre dernier, la dizaine de guichetiers du bureau de poste principal du 20^e arrondissement de Paris s'étaient mis en grève, ainsi que les deux caissiers, la comptable et un chef d'équipe. Au bout de neuf jours, la direction avait été contrainte à un premier recul.

Ainsi, la grève a permis de sauvegarder deux emplois, et le planning que la direction voulait nous imposer a été annulé. Il se serait traduit par une augmentation de notre temps de travail. Par exemple, il était basé sur une fiction, à savoir que dès 19 h 10, dix minutes après la fermeture, le dernier usager entré dans le bureau était servi. Or c'est rarement le cas, du fait de la faiblesse de notre effectif.

En particulier, le sixième ou le septième jour de chaque

mois, beaucoup d'usagers font la queue, car c'est le jour du RMI et le 20^e arrondissement de Paris reste un endroit populaire. Mais les autres jours aussi, l'attente peut durer plusieurs dizaines de minutes, étant donné la diminution des effectifs.

Il y a quelques années, il y avait seize guichetiers, un volant de remplacement et un personnel de renfort à l'arrière des guichets, ce qui permettait au public de disposer de huit guichets, matin comme après-midi. Actuellement, il n'est possible d'en ouvrir, au mieux, que cinq, et trois à certaines heures. De plus, si l'un de nous est malade, il n'est pas toujours remplacé.

Heureusement, les usagers sont plutôt compréhensifs, mais on peut comprendre que

l'attente fasse monter la tension, d'autant que, pour les réclamations, la direction se défausse sur les guichetiers. De plus, depuis que La Poste a créé il y a quelques mois une carte « professionnel » permettant de passer devant tout le monde, il y a un guichet réservé aux détenteurs de ce passe-droit, ainsi qu'aux recommandés.

Au total, La Poste n'a prévu que dix guichetiers, qui doivent se relayer pour assurer le service tant bien que mal. C'est peu, quand on pense que six autres salariés, pas beaucoup mieux traités que les autres, mais baptisés « conseillers financiers » ou « gestionnaires de clientèle », sont mis au service de ceux qui possèdent un peu ou beaucoup d'argent à placer.

Correspondant LO

• Chèques Postaux – Orléans-La Source

Postiers et associations mobilisés contre la fermeture du Centre culturel de La Poste

Mardi 9 janvier, une assemblée regroupant cent personnes s'est tenue dans la grande salle du Centre culturel de La Poste, située dans l'enceinte du Centre de Chèques Postaux de La Source, à Orléans, devenu « La Banque Postale ».

Ce centre, ouvert au début des années 1970, comporte un gymnase, une bibliothèque, une salle de spectacles et plusieurs salles où des associations organisent de nombreuses activités : photo, philatélie, audiovisuel, etc.

La direction des Chèques Postaux a décidé de tout casser pour en faire un centre d'archives, prétextant que les locaux utilisés à 2 km de là pour stocker les dossiers lui coûtent trop cher.

Les deux employées de la bibliothèque, qui compte 1 300 inscrits, ont été les premières à réagir. Elles ont lancé une pétition, prise en charge dans les services par

de nombreux employés, et qui en quelques jours a recueilli 1 400 signatures. Autant dire que tout le personnel a signé. Les bibliothécaires sont allées remettre la pétition à la direction, accompagnées des délégués syndicaux. Le directeur a ironisé en déclarant qu'il était facile d'obtenir 1 400 signatures, « *comme si on demandait à un malade s'il voulait être guéri* ». Il a ensuite fait convoquer les cadres qui « *avaient osé signer la pétition* ». Mais l'attitude de la direction n'a fait que renforcer la solidarité entre tous ceux qui sont opposés à son projet.

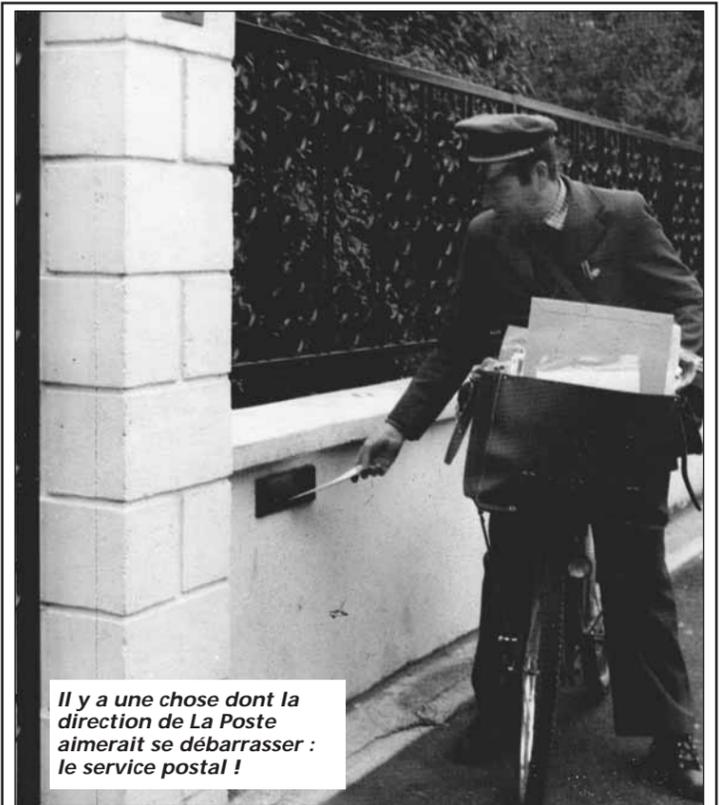
L'assemblée générale du 9 janvier, à l'appel des syndicats, a décidé que l'on s'inviterait à la réunion du directeur, prévue deux jours plus tard, où il devait présenter ses vœux au personnel d'encadrement. Le lendemain, de nombreux cadres

se sont réjouis de notre présence car « *les vœux de la direction, c'était triste à mourir* ».

France 3 Centre, France Bleu et la presse locale étaient au rendez-vous et ont fait des reportages. Dès le lendemain, des militants associatifs de La Source prenaient contact pour organiser la défense du Centre culturel.

Une grande partie des employés et des militants qui se mobilisent sont très heureux de se retrouver et de se réunir à nouveau. Après avoir aidé Babette, la caissière du supermarché Champion licenciée en septembre, à obtenir gain de cause, beaucoup déclaraient : « *On va faire la pub à La Banque Postale et le directeur, comme le gérant de Champion, va avoir son heure de gloire.* »

Correspondant LO



Il y a une chose dont la direction de La Poste aimerait se débarrasser : le service postal !

PH. ARC

• La Poste

Réduction après réduction, que restera-t-il du service rendu ?

La Poste, comme tout service public, restait jusqu'à présent soumise à certaines obligations concernant le service aux usagers. Par exemple, la distribution à domicile du courrier devait être assurée sur l'ensemble du territoire du lundi au samedi inclus, et la levée du courrier devait être elle aussi assurée six jours par semaine. La loi sur la régulation postale prévoyait que 90 % de la population d'un département devait habiter à moins de 5 kilomètres d'un point de contact postal.

Dans la réalité, ces règles étaient bien loin d'être respectées depuis un bon moment. Désormais, elles seront légalement obsolètes.

Un décret du ministère de l'Industrie, paru le 7 janvier, prévoit par exemple que, « *lorsque les infrastructures de transport ou les caractéristiques géographiques de certaines zones font obstacle à l'accomplissement de ses obligations* », La Poste « *pourra définir un projet d'organisation particulière* ».

Cela signifie en fait que La Poste ne serait donc plus tenue d'assurer la distribution et la levée du courrier six jours sur sept. De même, le décret prévoit également que La Poste pourrait porter de 5 à 10 kilomètres la distance moyenne maximum séparant un usager d'un point de contact avec un service postal. L'application de

cette mesure pourrait entraîner, d'après une estimation de la direction de La Poste, la suppression de la moitié de ces « points de contact », alors qu'aujourd'hui La Poste s'enorgueillit d'en avoir 17 000.

En fait, pour 11 000 de ces 17 000 « points », il ne s'agit déjà plus de bureaux de poste. Ils ont été transformés en bureaux de poste « limités », ou tout simplement fermés et remplacés par des relais postaux confiés à un commerçant, ou par des agences postales à la charge des communes, qui offrent moins de services, et dans des tranches horaires plus réduites.

Les mesures prévues par ce décret ne font qu'officialiser, aggraver et généraliser une politique ancienne, permettant de diminuer régulièrement le nombre d'employés et, du même coup, le service rendu. Un retraité sur deux seulement est remplacé par un contractuel, moins payé qu'un fonctionnaire.

Les économies ainsi réalisées sont faites aux dépens des salariés et des usagers, qui devront payer de plus en plus cher un service au rabais. Tout cela pour permettre à La Poste d'être plus rentable, donc privatisable et attractive pour les investisseurs privés.

Alain VALLER

• Sublistatic – Hénin-Beaumont (Pas-de-Calais)

Ne pas se laisser jeter dehors en silence !

Sublistatic, usine de papier-transfert pour les tissus d'ameublement et la mode, est en liquidation judiciaire depuis le 15 janvier, avec ses 233 travailleurs. L'usine, située à Hénin-Beaumont dans le Pas-de-Calais, aurait un déficit de 28 millions d'euros. Les derniers propriétaires ont décidé de se retirer en laissant les travailleurs sur le carreau, sans autre indemnité de licenciement que le strict minimum légal : 8 500 euros seulement pour une ancienneté de 15 ans.

Les travailleurs occupent l'usine et menacent de déverser les 150 tonnes d'acétone et d'autres produits polluants. S'ils en sont venus là, c'est que les autorités, préfet en tête, refusaient de les entendre. C'est

aussi parce que les repreneurs successifs ont vidé les caisses. Le groupe Atland par exemple, un puissant groupe immobilier, est parti après avoir empoché 14 millions d'euros de dividendes. Le Crédit Agricole a débar-

qué récemment, mais ne veut pas entendre parler d'indemnisation des travailleurs licenciés. Les requins ont vidé les caisses... avant de vider les travailleurs.

Les travailleurs de Sublistatic avaient même renoncé à des augmentations de salaires dans l'espoir de maintenir leur usine à flot. Ils y croyaient d'autant plus que les carnets de commandes étaient encore pleins et que le groupe Sublistatic, leader mondial dans sa branche, a des réseaux commerciaux et des clients dans le monde entier.

Le préfet organise maintenant des tables rondes pour parler d'une relance de l'usine. Les responsables de la Communauté d'agglomération parlent de montages financiers pour sauver 115 emplois sur 233. Mais tout ça risque de n'être que des mots. Aussi les travailleurs ont-ils décidé en assemblée générale, lundi 15 janvier, de réclamer, avant toute autre chose, 100 000 euros d'indemnité supplémentaire de licenciement.

Sur la même zone industrielle, Energy Plast (ex-Samsol-

nite) est aussi en liquidation. Et il y a bien d'autres entreprises qui licencient dans la région : Stora, Delphi, Québecor, Cadence Innovation, pour ne citer que celles dont le personnel a manifesté récemment. Si tous les travailleurs menacés de perdre leur emploi se retrouvaient ensemble dans la lutte, alors les patrons auraient du souci à se faire... Ce serait encore bien plus dangereux pour eux que les risques de pollution.

Correspondant LO

• Dunkerque

Les ex-dockers de nouveau en grève de la faim

Six ex-dockers de Dunkerque, en cessation anticipée d'activité amiante, ont de nouveau entamé une grève de la faim pour exiger l'application de la loi, selon laquelle l'allocation doit être calculée, en cas de travail discontinu comme celui des dockers, sur les 365 derniers jours de travail réel et non sur la dernière année civile.

La caisse de compensation des congés payés gérée par les patrons de l'Union maritime et commerciale refuse de trans-

mettre à la Caisse régionale d'assurance maladie (CRAM) – qui verse les allocations – les chiffres antérieurs à 1992, la dernière année civile de travail. Cela veut dire décompter beaucoup moins de jours travaillés, ce qui entraîne une rémunération bien plus faible pour les ex-dockers, dont certains se retrouvent avec moins de 700 euros de pension par mois.

Fin mai 2005, après onze jours de grève de la faim, le sous-préfet de Dunkerque assurait les

ex-dockers que les fonds nécessaires à la revalorisation de leur pension étaient débloqués. Un accord pour la régularisation des 83 ex-dockers concernés à l'époque était signé... Mais il n'a jamais été respecté, ni par les patrons ni par l'État ! Deux mois après, le ministre de la Santé et actuel porte-parole de Sarkozy, Xavier Bertrand, se disait « d'accord à 110 % » avec les dockers et il reconnaissait que les patrons du port avaient volontairement minoré les pensions.

Mais il n'a rien fait ensuite.

En 2005 et 2006, les ex-dockers ont poursuivi leur mobilisation. Fin juillet 2006, le ministre de la Santé se prononçait pour une enquête de l'inspection générale des affaires sanitaires et sociales. Déjà promise l'an dernier par Xavier Bertrand, l'enquête n'a toujours pas livré ses conclusions... Ils ont également porté l'affaire au tribunal des affaires sociales de la Sécurité sociale (TASS) de Lille... qui n'a toujours pas sta-

tué car le dossier de la CRAM est toujours vide. Le procès a été reporté pour la seconde fois à février 2007.

Ces patrons refusent obstinément de donner les vrais chiffres des jours travaillés par esprit de revanche contre ces travailleurs qui leur ont tenu longtemps la dragée haute. Et le gouvernement et l'État se gardent bien de contraindre les patrons à appliquer la loi.

Serge VIARD

• Polyclinique du Lac d'Enghien – Soisy-sous-Montmorency (Val-d'Oise)

Un projet de licenciements scandaleux

Le 21 décembre dernier, les 59 salariés de la Polyclinique du Lac d'Enghien apprenaient presque par hasard, à la veille des fêtes, que le groupe Capio, propriétaire de leur établissement, avait décidé de le vendre à la clinique Girardin, située à Enghien.

Le personnel s'est réuni à plusieurs reprises en assemblée générale pour tenter d'obtenir des précisions sur ce qui l'attendait. Selon la directrice de la clinique Girardin, qui s'est déplacée à la Polyclinique le jeudi 11 janvier, seules les infirmières et sages-femmes garderaient leur emploi. Pour les autres, rien n'est sûr et c'est donc près de 40 personnes qui sont directement menacées de licenciement.

La clinique Girardin comme la Polyclinique sont deux maternités, réalisant l'une un millier d'accouchements par an, et l'autre environ 600. Derrière cette vente, c'est bien la concentration des

maternités qui se réalise, dans la ligne de ce que souhaite l'agence régionale d'hospitalisation.

Les deux comités d'entreprise (Girardin et Polyclinique) ont demandé la nomination d'un expert-comptable pour étudier les conséquences de cette opération financière, ce qui pour l'instant gêne un peu la direction dans ses intentions.

Reste que plusieurs dizaines de salariés ayant parfois plus de vingt ans d'ancienneté sont

menacés de se retrouver au chômage, alors que ces deux établissements vivent pour l'essentiel de l'argent de l'assurance-maladie et sont comme tous les établissements de santé sous la tutelle de l'État !

L'argent de l'assurance-maladie les intéresse

La Polyclinique du Lac d'Enghien faisait partie d'un groupe de cliniques, le groupe Arvita, qui comptait quatre établissements, dont trois sur le Val-d'Oise, le plus important étant la clinique Claude-Bernard à Ermont.

Le groupe Arvita a été racheté par le groupe Capio en février 2006. C'est, après la Générale de Santé, le deuxième groupe européen d'établisse-

ments de Santé privés : implanté en Suède, Norvège, Danemark, Finlande, Angleterre, France et Espagne, il emploie 14 000 salariés et réalise un chiffre d'affaires annuel de 1,3 milliard d'euros.

En France, depuis décembre 2002, Capio disposait avant l'acquisition d'Arvita de 16 établissements, représentant plus de 2 400 lits. Son chiffre d'affaires s'élevait en 2005 à 220 millions d'euros, avec 3 250 salariés.



Correspondant LO

Une publicité de la Générale de Santé lors de son introduction en Bourse.

• Hôpital de Clamecy (Nièvre)

Les IVG ne se font plus

La maternité de l'hôpital de Clamecy est menacée de fermeture depuis plusieurs années parce qu'elle ne ferait pas assez d'accouchements. Grâce à de nombreuses manifestations de protestation, elle est toujours en activité.

Mais depuis la fin de l'année 2006, les femmes qui désirent recourir à une IVG ne peuvent plus le faire à l'hôpital. Elles doivent se déplacer dans un autre hôpital, à Auxerre ou Avallon, villes distantes de plusieurs dizaines de kilomètres.

Il n'y a plus de chirurgien à l'hôpital et la direction ne veut pas en faire venir un d'Auxerre ou d'Avallon : « Cela coûterait plus cher que cela ne rapporterait en acte pour l'hôpital », dit-elle. C'est le cynisme de la logique comptable, contre le droit des femmes à l'IVG !

Correspondant local

Correspondant LO

• Airbus Toulouse

Réorganisation aux dépens des travailleurs

La direction d'Airbus et son PDG Gallois mettent à exécution le plan d'économies drastiques baptisé « Power 8 ». Cela s'est déjà traduit par des licenciements d'intérimaires, le blocage de toute embauche, et l'aggravation des conditions de travail sur les chaînes de montage. Aujourd'hui, d'autres menaces sont en préparation contre les travailleurs de la sous-traitance mais aussi d'Airbus. Ainsi, les entreprises sous-traitantes sommées de se réorganiser sont fermement invitées à faire des efforts (jusqu'à 30 % d'économies !). C'est dans ce contexte que les contrats de sous-traitance sont renégociés.

sées sur le carreau. Et les jeunes se retrouvent avec des contrats changés. Elles se demandent si, à terme, elles ne seront pas obligées de travailler de nuit ou durant des vacances de 12 heures. Surtout il y a une clause de mobilité inquiétante : elles ne seraient plus attachées au site d'Airbus mais au département de la Haute-Garonne, voire aux départements limitrophes.

reconnu. Avec tracts, banderoles « Airbus abandonne ses pompiers », « Sécurité en péril », « Pompiers = 100 % reprise », cornes de brume, fumigènes et deux tentes pour les futurs SDF, ils ont occupé le rond-point La Crabe à l'entrée de l'usine Saint-Martin. Quelques gardes et hôtesses étaient là également. Dans la matinée, ils sont allés en manifestation dans l'usine.

une prime de 75 euros.

Ces travailleurs ont raison de ne pas se laisser faire. Ils doivent pouvoir compter sur la totale solidarité des travailleurs d'Airbus, d'autant qu'ils sont tous dans le collimateur des dirigeants d'Airbus.

Correspondant LO



Pour l'inauguration d'Airbus 380, toute la "famille" était sur la photo. Aujourd'hui les "parents pauvres" sont virés.

Photo Airbus / H. Goussé

Ainsi, suite à l'appel d'offres lancé par Airbus, les sociétés Prosegur et Groupe 4 S ont récupéré le marché concernant les postes de garde, les pompiers, les hôtesses d'accueil et la sécurité intérieure. Au passage, 70 travailleurs ne devaient pas être repris. Quatorze pompiers sont dans ce cas, sur 42 ! Concernant les gardes, un grand

nombre d'entre eux ne devaient pas être repris, dont les trois maîtres-chiens. Pour ceux qui le sont, certains perdraient de l'argent, ou bien les jours de congés liés à l'ancienneté. Les CDD ne savent pas ce qu'ils vont devenir. Quant aux hôtesses, seulement dix devaient être reprises sur 29. Des anciennes jugées trop « fortes » sont lais-

Mais certains travailleurs commencent à réagir. Lundi 15 janvier, les pompiers se sont mis en grève pour dénoncer cette situation et les licenciements qui les frappent. Huit pompiers supplémentaires seraient repris mais, comme ils disent, « C'est tous ou aucun ». En plus, il est question que leur statut de pompier industriel ne soit plus

La semaine précédente, les travailleurs d'Onet étaient en grève, jeudi 11 et vendredi 12 janvier. Nettoyeurs avion à la chaîne A320 et à la chaîne A380 ou femmes de ménage, ils ont dit leur ras-le-bol : licenciement de certains d'entre eux suite à la baisse de charge de l'A380, bas salaires, pas de tickets repas... Le patron a finalement concédé

• Transport aérien

Le revoilà !

Une compagnie aérienne dite « low cost » (à coût réduit), L'Avion, vient de commencer, début janvier, ses rotations Paris-Orly/New York, avec pour spécificité de ne transporter de passagers qu'en classe affaires.

Le président d'Élysair, propriétaire de cette « low cost » d'un genre un peu particulier, est un certain Marc Rochet. Il n'est pas un inconnu dans le secteur du transport aérien. En effet, il était le PDG d'AOM et d'Air Liberté lorsque ces compagnies déposèrent leur bilan, en 2003.

Des milliers de salariés qui travaillaient pour AOM, Air Liberté ou leurs sous-traitants sont restés sur le carreau, alors qu'ils n'étaient bien sûr pour rien dans la faillite de ces compagnies aériennes. Leur ancien PDG, lui, continue à faire des affaires.

Il faut savoir rebondir, comme on dit dans les milieux patronaux, et pas seulement ceux du transport aérien...

P.L.

• Brandt Industries – Saint-Jean-de-la-Ruelle (Loiret)

Ce sont bel et bien des licenciements

Chez Brandt Industries, au terme de ce qui est présenté comme un plan de sauvegarde de l'emploi (PSE), combien y a-t-il de personnes licenciées et où en est-on ?

C'est fin juin 2006 que la procédure a commencé à Saint-Jean-de-la-Ruelle (agglomération d'Orléans), où nous fabriquons des cuisinières, et dans les autres sites du groupe d'électro-ménager FagorBrandt. En fin d'année,

cela s'est accéléré et des camarades, après une entrevue avec le directeur des ressources humaines, ont été fixés sur leur sort.

Sur les 60 suppressions d'emplois prévues à Orléans, sept salariés sont licenciés parce que, de collaborateur employé de bureau, ils n'ont pas accepté de devenir agent de fabrication sur chaîne ou de se retrouver à 100 ou 200 kilomètres de leur domicile. Quant aux autres, des avenants à leur

contrat ont été établis car, avant de les déplacer à Saint-Ouen-l'Aumône ou ailleurs, la direction s'est rendu compte qu'il y a trop de travail, alors il faut qu'ils restent deux, trois, six mois ou plus si besoin. Il y a même une personne parmi les sept parties qu'on a fait revenir de Bretagne, tous frais payés, pour former quelqu'un.

Le groupe et la direction se sont empressés de faire tomber la sentence, alors que tout le monde croule sous le travail.

Les secrétaires restantes ont dû s'occuper du courrier et assurer d'autres tâches à tour de rôle, à la place des licenciés.

Toutes sortes de bruits circulent. Le directeur d'usine a démissionné en plein plan de licenciements pour rejoindre une usine à côté. Un autre directeur en intérim vient deux jours par semaine de Lyon. Que va devenir l'usine de Saint-Jean-de-la-Ruelle si la comptabilité, l'informatique et les recherches s'en vont ail-

leurs ? Pourtant, l'ancien PDG disait que cette usine était le « TGV du groupe », et que c'était la seule usine qui rapportait de l'argent...

En ce moment encore, il y a 130 intérimaires et l'usine tourne jour et nuit, 7 jours sur 7. Si, en 2006, la production a augmenté de plus de 60 000 appareils, en 2007 les patrons voudraient en faire plus avec encore moins de personnel. À moins qu'on y mette le holà !

Correspondant LO

• Le prétendu problème des retraites

Les patrons doivent payer leur juste part

Augmenter la durée de cotisation pour bénéficier d'une retraite à taux plein, en repoussant cette obligation au-delà des 41 ans déjà prévus dans la loi de 2003 ; revoir le montant des pensions de retraite : voilà deux des principaux axes proposés par le Conseil d'orientation des retraites dans son rapport remis le 11 janvier. Mais ce Conseil n'est que l'instrument du gouvernement en place pour préparer les esprits à de nouvelles mesures et faire travailler (ou être au chômage !) plus longtemps pour une retraite encore réduite.

Les travailleurs vivraient trop vieux, voilà pourquoi il faudrait réduire les droits à la retraite. Mais d'abord, l'espérance de vie n'est pas équitablement partagée, car elle est fonction des conditions de travail imposées pendant toute une vie. Quoi de commun entre un riche actionnaire rentier et oisif, un conseiller d'État, un haut fonctionnaire, et un ouvrier sur les chaînes d'automobiles, sur les chantiers du bâtiment ou encore un employé des centres d'appel ? Il est normal et juste que les travailleurs exploités pendant des dizaines d'années aspirent à partir le plus tôt possible et à toucher des pensions de retraite qui ne sont en réalité qu'un salaire différé.

Maintenant on ajoute qu'il y aurait « un déficit plus grand que prévu » et « la nécessité de respecter les équilibres financiers voulus par le gouvernement ». Ce « déficit » aurait atteint 2,4 milliards d'euros en 2006, voire plus en 2007.

Or ce n'est pas l'évolution du montant des pensions qui en

est responsable. Une des causes reconnues par le rapport pour ce déficit est le montant moindre des cotisations, du fait que les salaires des actifs n'ont pas augmenté autant que ce qui avait été prévu en 2003.

Le rapport avoue aussi que,

depuis 2002, même selon les indices officiels, il y a eu une baisse globale du pouvoir d'achat des retraites. Il enregistre depuis 1998 l'aggravation du décrochage entre l'évolution des salaires et celles des retraites, qui ont augmenté deux fois

moins vite que les salaires.

Quant au déficit de la Caisse nationale d'assurance vieillesse, il est ridicule en regard du déficit que décide chaque année le gouvernement sur le budget de l'État pour distribuer au patronat cadeau sur cadeau : un déficit vingt-trois fois plus élevé que celui annoncé pour les retraites. De plus le déficit de la CNAV est en partie alimenté par les dettes impayées de l'État, qui puise dans la caisse des salariés pour alimenter les autres caisses. Sans parler des dettes des entreprises.

Trouver l'argent pour financer le paiement de retraites décentes pour tous à 60 ans ne serait pas difficile. Indépendamment de la baisse du chômage, il suffirait d'augmenter les salaires, et donc les cotisations sociales qui vont avec, pour rattraper le retard accumulé depuis des années. C'est tout à fait possible : les bénéfices des seules quarante premières entreprises françaises, celles du CAC 40, ont augmenté de 27 % en 2005, dernier exercice connu,

pour atteindre 87 milliards d'euros, avec plus de 22 milliards de dividendes distribués à leurs actionnaires. Au niveau de toutes les entreprises, ce sont des centaines de milliards de bénéfices qui sont officiellement déclarés, sans compter les profits cachés mais bien réels. Voilà où il faut frapper, et nulle part ailleurs.

Paul SOREL



Le COR, déCORtiqué

Le Conseil d'orientation des retraites, le COR, a été mis en place en 2001, par le gouvernement socialiste de Jospin, en vue de faire passer pour des propositions « impartiales » les remises en cause des droits à la retraite des salariés. Il est composé de patrons, de hauts fonctionnaires, de magistrats, mais aussi de représentants de toutes les confédérations syndicales, trop contents d'être associés à cette « concertation ». C'était la reprise de ce qu'avait fait Rocard en 1991 avec le « Livre blanc des retraites », qui avait servi de base aux remises en cause de Balladur en 1993, tout comme le rapport du COR de 2001 a été repris par Raffarin et Fillon pour leur réforme en 2002-2003.

Aujourd'hui, le président en exercice du Conseil d'orientation des retraites, Raphaël Hadas-Lebel, a une compétence et une seule : c'est d'avoir été depuis près de trente ans un haut fonctionnaire, au service de la droite et du patronat, pour appliquer les décisions voulues par ses patrons. Cet « expert » a été successivement membre du cabinet de trois Premiers ministres de droite de 1973 à 1981, Messmer, Chirac et Barre. Puis il fut secrétaire général d'Elf-Aquitaine, président de la commission juridique du CNPF (prédécesseur du Medef) de 1991 à 1994, directeur général de France 2 de 1994 à 1996, puis quelques autres postes qu'il a cumulés avec ses fonctions au Conseil d'État.

Autant de postes qui lui vaudront à n'en pas douter une retraite confortable, au contraire de celle qu'il préconise pour la majorité des salariés.

P.S.

• « Travail des seniors »

Une campagne qui en cache une autre

Voilà qu'un des problèmes majeurs pour le financement de la retraite, et aussi celui du chômage et de l'Unedic, viendrait, d'une part, des quelque 600 000 salariés de plus de 50 ans inscrits comme demandeurs d'emploi et, d'autre part, des 400 000 personnes relevant de l'Unedic qui seraient dispensées de recherche d'emploi. C'est ce qu'ont pointé, en plus du rapport du Conseil d'orientation des retraites, la présidente de la Caisse nationale d'assurance vieillesse puis la présidente de l'Unedic, responsables respectives de la CFE-CGC et de la CFDT.

Et tous ces gens-là de reprendre ce que Villepin et son gouvernement avaient lancé dernièrement : « Il faut remettre les seniors au travail », et donc mettre fin aux préretraites et à toutes les protections qui « encourageraient » ces travailleurs à rester « sans activité » à l'approche de l'âge de la retraite.

Mais s'il y a tant de travailleurs de plus de 50 et 55 ans au chômage, privés d'emploi, c'est qu'ils font partie de la grande cohorte des travailleurs licenciés par les patrons en vue d'accroître leurs profits. Prétendre s'attaquer au problème du sous-emploi des seniors sans s'attaquer à la liberté des employeurs de licencier à leur guise, c'est une escroquerie. Car ce ne sont pas seulement 1 000 000 de seniors qui sont

sans travail, mais bien plus de quatre millions de chômeurs directs ou indirects dans le pays. Et faire des préretraités en puissance des chômeurs – car on ne voit pas comment, dans les conditions actuelles, ils pourraient trouver un emploi s'ils sont licenciés – n'en ferait pas des seniors en activité !

Mais cela, tout ce beau monde le sait. En réalité cette campagne sur le travail des seniors a un seul but : préparer les esprits au report de l'âge à la retraite à 61, 62 voire 65 ans. Ce ne sont pas les seniors sans travail l'enjeu, ce sont tous les travailleurs qui approchent de l'âge de la retraite et qui aspirent légitimement à avoir un repos bien mérité après toute une vie au travail.

Quant aux petites protec-



tions qui s'appliquent aux chômeurs de plus de 55 ans, ce serait une indignité totale de les remettre en cause. La dispense de recherche d'emploi des travailleurs de plus de 55 ans touche pour une bonne part ceux qui doivent survivre avec l'Allocation de solidarité spécifique. Et la fin des préretraite FNE serait un véritable drame dans la situation actuelle, elle jetterait

dans la misère ceux qui pouvaient en bénéficier, sans diminuer le nombre des licenciements.

Les intérêts de tous les travailleurs jeunes et plus anciens, privés d'emploi ou en activité, sont totalement liés. C'est par une lutte commune que tous pourront vraiment sortir de la dramatique situation actuelle.

P.S.